



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9403

Mardi 31 Août 2021

*A la veille de la rentrée scolaire, les autorités du préside occupé s'activent à multiplier les refoulements des mineurs non accompagnés*

## Le gouvernement autonome de Sebta joue la montre



Page 3

Abdelhamid Jmahri

*Le programme de l'USFP a été précédé d'un large débat marqué par l'ouverture, la diversité et le pluralisme des idées et des visions que les participants voulaient rationnels, réalistes et globalistes*



Pages 20-21

*Améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et celles des personnes âgées*

Adoption de mesures visant à prendre en charge indemnisation, soutien et assistance

Page 19

Le parti des forces populaires est aussi celui des intellectuels par excellence

Page 18

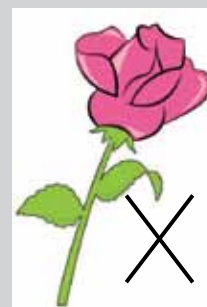
## Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

**Volet social**

Emploi et dialogue social

Pages 14-15-16-17



# Omar Hilale : *Le dossier du Sahara est réglé et définitivement clos*

## Actualité



Réagissant à "la lecture lacunaire et sélective de l'histoire du Sahara marocain", par le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, Sofiane Mimouni et qui n'a, malheureusement, d'autre but que d'induire en erreur l'audience lors du séminaire de C24 dans les Caraïbes, l'ambassadeur du Royaume, Omar Hilale, a souligné que "pour le Maroc, le différend régional autour du Sahara marocain est définitivement réglé. N'en déplaise à l'Algérie, le Sahara marocain a été totalement décolonisé. Le Sahara marocain est revenu définitivement au Maroc. Il a été réintégré grâce au droit international, à la négociation et à l'Accord de Madrid, dont l'Assemblée générale de l'ONU a pris note dans sa résolution de décembre 1975".

"Qu'il soit bien entendu, le problème du Sahara est clos. La population du Sahara vit paisiblement dans les provinces marocaines et elle jouit pleinement de l'ensemble de ses droits, comme l'a affirmé Ghalla Bahiya, vice-présidente de la région de Dakhla-Oued Eddahab, qui a participé au séminaire, sur invitation de la présidente du C24, en tant que représentante démocratiquement élue de la région du Sahara marocain", a déclaré M. Hilale.

Le diplomate marocain a ajouté que "Mme Ghalla est issue des élections régionales de 2015 au Sahara marocain. Le Royaume organisera les prochaines élections, au niveau régional, dans 10 jours, y compris dans ses provinces du sud. Il y aura un renouvellement des élus. C'est ça le Sahara, c'est la démocratie participative, l'inclusivité générationnelle. C'est surtout le droit de tout un chacun de participer à la vie quotidienne du Sahara". Et de poursuivre que "la présentation faite par l'élue du Sahara, Mme Ghalla, devant le C24 est une photo très exhaustive, très concrète sur la vie des populations au quotidien, sur leur participation au processus électoral, au dé-

veloppement économique et à l'épanouissement de la culture en général, mais aussi de la culture hassanie".

"Nous avons entendu aujourd'hui de larges soutiens au processus politique et à l'initiative d'autonomie de la part de l'écrasante majorité des membres du C24. C'est pourquoi je voudrais les assurer tous que, malgré l'adversité de l'Algérie, malgré la poursuite de cette politique algérienne hostile à l'égard du Maroc, d'interférence et d'armement d'un groupuscule armé séparatiste, depuis 45 ans, le Maroc demeure résolument attaché au processus politique exclusivement onusien", a affirmé M. Hilale, assurant que "le Maroc reste engagé avec les Nations unies et attend la nomina-

tion d'un Envoyé personnel pour reprendre le processus politique des tables rondes, là où il s'est arrêté avec l'ancien président allemand Horst Kohler".

Le diplomate marocain a rappelé, dans ce cadre, que ce sont l'Algérie et sa marionnette le "Polisario" qui retardent la nomination d'un nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général, et ce suite à leur opposition, avec des prétextes fallacieux, à plusieurs propositions d'Antonio Guterres, notamment les anciens Premier ministre roumain, Petre Roman et le ministre des Affaires étrangères du Portugal, Luis Amado, alors que le Maroc les a acceptés en un temps record. Nous espérons vivement que l'Algérie donnera, cette fois-ci, son accord pour le prochain candidat, sans tergiversation ni faux fuyants, a-t-il déclaré.

"Il y a un processus politique dans lequel le Maroc s'est engagé. L'Algérie y est partie prenante, n'en déplaise à son représentant permanent, qui est intervenu avant moi", a rétorqué le diplomate marocain, en interpellant l'ambassadeur algérien: Pourquoi le ministre algérien Ramtane Laamamra est venu s'asseoir avec nous et l'Envoyé personnel à la dernière table ronde de Genève? Pourquoi les résolutions du Conseil de sécurité citent cinq fois nommément l'Algérie? Ce n'est point parce que son pays est un simple observateur, comme tente de nous le faire croire le représentant de l'Algérie, mais parce que son pays est bel et bien partie prenante principale à ce différend régional".

L'ambassadeur Hilale a, en outre, contredit les assertions trompeuses et mensongères de l'ambassadeur de l'Algérie au sujet du référendum. "Comme le Royaume l'a expliqué lors des deux tables rondes, et comme il n'a cessé de le répéter depuis longtemps, le référendum est devenu bel et bien obsolète. Toutes les résolutions du Conseil de sécurité depuis 21 ans, suite à l'échec du plan de règlement, n'évoquent

plus, de quelque manière que ce soit, le référendum. A contrario, ces résolutions consacrent exclusivement la solution politique, qui signifie une solution négociée", a-t-il dit, rappelant, également, que même les résolutions 1514 et la 1541 de l'Assemblée générale, prévoient différentes options, dont toute solution qui aura été agréée et négociée par les parties. "Et bien, c'est ce que le Maroc a fait durant ces années et particulièrement durant les deux tables rondes de Genève. Et c'est ce qu'il continuera de faire avec optimisme et engagement, avec le Secrétaire général, avec son Envoyé personnel et avec bien sûr la présence, la contribution et la participation de l'Algérie à ce processus politique", a déclaré le représentant du Maroc à l'ONU.

Enfin, M. Hilale a réaffirmé avec force "que pour le Royaume du Maroc, le processus politique, c'est la négociation de l'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume. C'est une offre, une initiative que le Maroc a mise sur la table et qui a été discutée lors des deux tables rondes à Genève, en présence des ministres des Affaires étrangères algériens, Abdelkader Messahel à la 1ère table ronde et Ramtane Laamamra à la seconde".

"L'initiative d'autonomie est la seule et unique possibilité pour, comme le stipule la résolution 2548, évoquée par le représentant algérien, parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis au différend régional sur le Sahara marocain. L'autonomie est également qualifiée dans cette résolution, comme la solution sérieuse et crédible à ce conflit artificiel", a précisé M. Hilale avant de conclure: "Point de solution en dehors de l'autonomie. Avec l'autonomie sous la souveraineté marocaine, la solution est possible, avec tout le monde. A cet effet, mon pays tend la main à toutes les parties, comme il l'a fait de tout temps".



*Pour le Maroc, le processus politique, c'est la négociation de l'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume*

# Le gouvernement autonome de Sebta joue la montre



*A la veille de la rentrée scolaire, les autorités du préside occupé s'activent à multiplier les refoulements des mineurs non accompagnés*



Le refoulement des mineurs marocains vers le Maroc, entrés à Sebta les 17 et 18 mai dernier, reprendra bientôt. Cette fois-ci, ces retours seraient effectués conformément aux lois et procédures en vigueur afin que ce dossier soit clos dans les plus brefs délais, a assuré Juan Jesús Vivas, président du gouvernement autonome de Sebta, selon certains médias espagnols. Il a également indiqué que le transfert de ces mineurs vers l'Espagne n'est pas une option et que le gouvernement central mettra en place "toutes les ressources nécessaires" au profit des responsables de Sebta pour réactiver les dites opérations de retour.

Pour ledit président, il y a urgence pour le rapatriement de ces mineurs. L'approche de la rentrée scolaire rend, selon lui, cette opération impérative en arguant que la garde de ces mineurs à Sebta peut

grandement nuire à leur développement scolaire et accroître leur déracinement familial. En effet, les autorités de la cité seront obligées en septembre prochain d'assurer la scolarité de ces enfants. Chose qu'elles veulent éviter à tout prix puisque cela risque de complexifier davantage leur retour vers le Maroc. En effet, la scolarisation d'un enfant étranger peut être considérée comme une raison d'interdiction de son refoulement.

Afin d'accélérer le processus de refoulement, des médiateurs et des spécialistes seront sollicités pour mener des entretiens personnels avec les mineurs, sujet de retour. Il y aura également l'implication du parquet de Sebta qui a déploré le fait que l'opération de retour des mineurs marocains non accompagnés a été décidée sans que le département de l'Intérieur communique sur les procédures convenues et les me-

sures adoptées pour garantir le respect de leurs droits. La même source s'est demandée, entre autres, s'il y a eu traitement individuel de chaque dossier, si ces mineurs ont été entendus, et si chaque dossier a été communiqué au procureur. En effet, les plus de 16 ans doivent être entendus en présence du procureur et un délai leur doit être accordé au cas où ils ne seraient pas d'accord ou voudraient faire appel. Ils ont également droit à une assistance judiciaire gratuite.

Pour leur part, les enfants de moins de 16 ans doivent également avoir un défenseur légal pour préserver leur sécurité. Les responsables de Sebta assurent que, cette fois-ci, le procureur sera mieux informé et aura la possibilité de soutenir ou de s'opposer aux décisions prises.

Les autorités espagnoles semblent donc avoir appris la leçon des

dernières protestations et critiques émises par la société civile et des juristes qui ont noté des violations graves concernant le rapatriement des mineurs marocains. À noter que l'Espagne a déjà été condamnée par le Comité des droits de l'enfant après avoir renvoyé "à chaud" vers le Maroc un mineur non accompagné qui a tenté de franchir les barrières séparant le Royaume de Mellilla. Il s'agit d'un mineur malien qui a été refoulé sans respect de ses droits élémentaires.

Le mineur a été renvoyé sans avoir la possibilité de déposer une demande d'asile et sans lui offrir de protection et d'assistance spéciale en sa qualité d'enfant non accompagné. En effet, le Comité a jugé que Madrid a violé plusieurs dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant et a ordonné une réparation adéquate, y compris une indemnisation financière pour le

préjudice subi et une réadaptation.

Le Comité onusien a précisé, en outre, que Madrid doit se prémunir contre de telles violations à l'avenir, en particulier via la révision de la loi organique n°4/2015 sur la protection de la sécurité publique, adoptée le 1er avril 2015. L'Espagne doit également revoir la dixième disposition additionnelle de cette loi relative au "Régime spécial de Ceuta et Mellilla", qui autorise la pratique aveugle des expulsions automatiques. (...)

La décision de ce comité sert comme argument pour les ONG défendant les droits des enfants. En fait, cette décision signifie que l'Espagne, en tant que partie défenderesse, a accepté la jurisprudence de ce comité onusien et ne rejettera pas, dans le futur, d'autres plaintes déposées par les individus ou les ONG qui les représentent.

**Hassan Bentaleb**

## Un hackathon pour l'accompagnement de jeunes dans la conception d'idées de projet en relation avec l'éducation

L'ONG internationale "Enactus Morocco" opérant dans le domaine de l'entrepreneuriat social étudiant et du développement durable, a organisé les 28 et 29 août courant, en format hybride, le Hackathon "#Eduhack" pour accompagner les jeunes de la région, afin de créer des idées de projet en relation avec le thème de "L'éducation et la jeunesse".

Organisée dans le cadre du programme III "Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes", de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) au niveau de la région

Marrakech-Safi, cette initiative socioéconomique se propose de sélectionner 5 idées de projets parmi 30 portées par des jeunes qui avaient bénéficié auparavant de formation hybride.

Dans une déclaration à la MAP, Youssef Chaqroun, Manager régional d'Enactus à Marrakech-Safi, a indiqué que cette ONG s'est largement concertée avec les différents intervenants, dont l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAP-PEC) et l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi et les établissements d'enseignement pu-

blics et privés pour prendre connaissance des différentes problématiques de l'éducation, en relation avec l'intégration de la digitalisation, qui seront soumises aux jeunes participant à ce hackathon, afin de leur trouver des solutions entrepreneuriales.

Dans ce cadre, M. Chaqroun a relevé que les 5 participants sélectionnés au terme de cette compétition vont bénéficier de formation et d'accompagnement financier dans la fourchette de 100.000 DH à 200.000 DH pour la création de leurs projets.

Au programme de ce hackathon figuraient aussi des forma-

tions encadrés par des coaches locaux et internationaux ainsi qu'une série de témoignage de jeunes qui évoquent leur success-story.

Le programme III "Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes", de l'INDH a pour objectif de promouvoir et de développer l'entrepreneuriat chez les jeunes âgés entre 18 et 35 ans, à travers la mise en place d'un mécanisme d'appui technique et financier adapté aux différentes phases de pré et post-crédation permettant ainsi de booster la création d'entreprise chez les jeunes et améliorer le taux de survie des entreprises créées.

Créée en 1975, et basée aux Missouri aux Etats-Unis d'Amérique, Enactus développe des partenariats entre le monde des affaires et celui de l'enseignement supérieur afin de préparer les étudiants à contribuer substantiellement au développement de leur pays en tant que futurs leaders entrepreneurs, éthiques et socialement responsables.

Créée en 2003, Enactus Morocco a accompagné plus de 20.000 étudiants à s'autodévelopper tout en mettant en place annuellement, une moyenne de 200 projets de développement durable.



## Tayeb Hamdi : La vaccination des enfants jouera un rôle d'accélérateur pour le retour à une vie presque normale

La vaccination des enfants jouera un rôle d'accélérateur pour le retour à une vie presque normale, en attendant la fin de la pandémie à l'échelle planétaire, a affirmé le médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé, Tayeb Hamdi.

"Pour casser les chaînes de transmission du virus et réduire le risque de l'émergence de nouvelles mutations et nouveaux variants, les mesures barrières, la vaccination des adultes, mais aussi celle des enfants sont primordiales, pour réduire au maximum les réservoirs du virus qui maintiennent la propagation et la multiplication du SARS-COV-2", a souligné le chercheur dans un article intitulé: "Des enfants vaccinés, des enfants protégés".

Et de relever que "nous avons toujours vacciné nos enfants pour les protéger au maximum. Aujourd'hui c'est pareil, avec en plus : protéger leur scolarité, leur socialisation et leur état de santé, protéger leurs familles et permettre un retour à la vie normale, seule garante de leur épanouissement, de leur développement sain et naturel".

A cause des décès liés à la pandémie, plus de 2 millions

d'enfants dans le monde ont perdu un père, une mère, ou un grand parent vivant dans leur foyer et s'occupant d'eux, a ajouté Dr Hamdi, soulignant que "jusqu'à présent, chaque 12 secondes un enfant devient orphelin à cause de la Covid-19".

Pour lui, "protéger les adultes c'est aussi protéger les enfants, protéger les enfants c'est aussi protéger les adultes qui continueront de veiller et de protéger les enfants".

Et de rappeler que les Marocains font confiance aux vaccins, et vaccinent leurs enfants spontanément, notant que le Royaume figure parmi les pays à très haute couverture vaccinale.

Evocant les raisons derrière la nécessaire vaccination des enfants, le chercheur souligne que des études et des résultats des essais cliniques sur les enfants ont confirmé l'innocuité, la sécurité et l'efficacité des vaccins anti-Covid-19 pour la tranche d'âge 12-17 ans.

Et de souligner qu'"avec la souche classique de Covid-19, les enfants étaient peu propagateurs du virus, se contaminent peu, généralement asymptomatiques, rarement font une forme grave et plus rare encore la pandémie faisait des décès parmi les enfants. Mais avec le variant Delta, même si en pourcentage la contamination des enfants reste faible, le nombre d'enfants contaminés, symptomatiques, hospitalisés, décédés, a considé-



ramblement augmenté ces dernières semaines dans le monde".

De même, un enfant qui a la Covid-19 asymptomatique est peu propagateur du virus, alors qu'un enfant symptomatique est propagateur du virus parmi d'autres enfants et parmi les adultes, a-t-il expliqué.

Même si les enfants ne font pas souvent de formes graves de Covid, ils font d'autres formes comme le PIMS (Syn-

drome inflammatoire multi-systémique pédiatrique) ou aux USA (Multisystem Inflammatory Syndrome in Children MIS-C), qui est un état qui survient 2 ou 4 semaines après une forme symptomatique ou même asymptomatique de l'infection, avec une fièvre, un état général altéré, des signes digestifs et autres symptômes, et dont la prise en charge doit être urgente et efficace, a-t-il poursuivi.

Il a en outre affirmé que l'enseignement à distance a démontré ses limites et son impact négatif sur l'état de santé psychique des enfants et leur socialisation, faisant observer qu'assurer un enseignement présentiel nécessite la protection de ces mêmes enfants par la vaccination, et celle des enseignants, pour éviter que l'école ne ferme souvent, ou ne devienne un foyer de propagation de l'épidémie.

## Interpellation à Nador d'une femme soupçonnée d'être l'intermédiaire dans la falsification de tests Covid-19

Les éléments de la police judiciaire de Nador ont interpellé, dimanche soir, une femme qui gère une agence de transfert d'argent à Taourirt, soupçonnée d'être l'intermédiaire dans la falsification de tests Covid-19.

La mise en cause a été interpellée dans le cadre de l'enquête menée avec 8 voyageurs appréhendés, samedi à l'aéroport Nador Al Aroui, en flagrant délit de présentation de faux tests Covid-19, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, précisant que les investigations ont révélé que l'une des personnes arrêtées a obtenu un test falsifié en contrepartie d'une somme de 750 DH.

Les suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée par la police judiciaire de Nador sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les ramifications de ces actes criminels menaçant la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens.

Les services sécuritaires poursuivent le renforcement et le durcissement des mesures de contrôle aux frontières, en coordination avec les services médicaux et les autorités publiques compétentes, en vue de lutter fermement contre la falsification des certificats médicaux, notamment des tests de Covid-19 et d'assurer la sécurité sanitaire de l'ensemble des citoyens, conclut la DGSN.

## Les patients souffrant de la variante Delta ont le plus besoin d'un traitement hospitalier

Les patients souffrant de la variante Delta du coronavirus sont deux fois plus susceptibles d'avoir besoin d'un traitement hospitalier que les personnes infectées par la souche Alpha du virus, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique.

Une grande étude, publiée dans The Lancet, souligne l'importance de la vaccination complète de la population, car la vaccination réduit le risque de symptômes graves de la maladie de toute variante du virus.

L'Institute of Public Health of England (PHE) et le Council for Medical Research

ont analysé 43.338 cas de Covid-19 survenus entre mars et mai au Royaume-Uni - lorsque Alpha, également connu sous le nom de variante Kent, et Delta étaient présents dans le pays.

La plupart de ces infections concernaient des personnes qui n'avaient pas encore été vaccinées. La plupart n'ont pas nécessité de traitement hospitalier, mais le risque d'hospitalisation était deux fois plus élevé chez les personnes diagnostiquées avec la variante Delta, par rapport à celles avec la souche Alpha.

Les experts assurent que la

vaccination devrait réduire ce risque avec les deux doses reçues.

Une analyse récente de PHE suggère que l'efficacité est contre les cas les plus graves après deux doses : 96% pour le vaccin Pfizer-BioNTech et 92% pour le vaccin Oxford-AstraZeneca.

D'autres recherches suggèrent que, bien que la protection contre les infections symptomatiques puisse s'affaiblir avec le temps, les deux vaccins continuent d'offrir une bonne protection contre la morbidité grave et les décès causés par la souche Delta.



## Des roquettes au-dessus de Kaboul à la veille du départ des troupes américaines



Des roquettes ont été tirées lundi matin vers l'aéroport de Kaboul, à la veille du départ prévu d'Afghanistan, après 20 années de présence, de l'armée américaine qui procède à ses dernières évacuations sous la menace d'attentats du groupe jihadiste État islamique.

Le président américain Joe Biden a fixé à mardi l'échéance pour retirer les dernières troupes américaines d'Afghanistan où elles étaient entrées en 2001 pour chasser du pouvoir les talibans, en raison de leur refus de livrer le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, après les attentats du 11 septembre.

Deux décennies plus tard, les talibans ont profité du progressif retrait américain ces derniers mois et de l'effondrement des forces de sécurité afghanes pour entrer dans Kaboul le 15 août et reprendre le pouvoir, après une offensive militaire éclair non anticipée par Washington.

Le retour des islamistes au pouvoir a obligé les Occidentaux à évacuer dans la précipitation depuis l'aéroport de Kaboul leurs ressortissants et des Afghans susceptibles de subir des représailles de la part des talibans, notamment pour avoir travaillé pour les forces étrangères.

Ce gigantesque pont aérien, commencé le 14 août et qui finira mardi, a permis d'exfiltrer plus de 114.000 personnes. Les Américains, qui assuraient la sécurité des opéra-

tions, consacrent maintenant ces dernières heures à faire partir leurs 300 ressortissants encore dans le pays.

La tension autour de la dernière phase des opérations d'évacuation est à son comble depuis l'attentat de jeudi aux abords de l'aéroport, revendiqué par l'Etat islamique au Khorasan (EI-K) et qui a fait plus d'une centaine de morts dont 13 militaires américains.

Les Américains, qui avaient immédiatement mis en garde contre de nouveaux attentats, ont détruit dimanche un véhicule chargé d'explosifs, afin de "supprimer une menace imminente" de l'EI-K contre l'aéroport.

Lundi, plusieurs roquettes ont été tirées vers l'aéroport, a confirmé la Maison Blanche, en précisant que les opérations d'évacuation continuaient "sans interruption".

Un responsable taliban sur les lieux a indiqué que cinq roquettes avaient été tirées et qu'elles avaient été arrêtées par le système de défense anti-missile de l'aéroport.

Un drone américain a ensuite, selon lui, visé une voiture qui avait servi à lancer les roquettes, à près de deux kilomètres de l'aéroport. Même si ces roquettes ne semblent pas avoir fait de victimes, elles ont encore accentué l'angoisse des habitants vivant à proximité.

"Le son des roquettes volant au-dessus de notre maison nous a réveillés. On avait peur", a raconté à

l'AFP l'un d'eux, dénommé Abdullah. "Depuis que les Américains ont pris le contrôle de l'aéroport, on ne peut plus dormir comme il faut. On est sans cesse dérangé par des coups de feu, des roquettes, des sirènes ou de gros avions.

Joe Biden, sous le feu des critiques pour sa gestion de la crise, a accueilli dimanche les dépouilles des 13 soldats tués jeudi, sur la base militaire de Dover, dans le Delaware.

Les Etats-Unis déplorent 2.500 morts et une facture de plus de 2.000 milliards de dollars en 20 ans. Ils ressortent de cette guerre, la plus longue qu'ait connue l'Amérique, avec une image encore plus écornée par leur incapacité à prévoir la rapidité de la victoire talibane et par leur gestion des évacuations.

M. Biden a justifié sa décision de retirer les troupes américaines par son refus de faire perdurer plus longtemps cette guerre et par le fait que leur mission avait été accomplie avec la mort de Ben Laden, tué par les forces spéciales américaines en 2011 au Pakistan.

Mais nombre d'analystes craignent que le retour au pouvoir des talibans ne galvanise les groupes jihadistes, comme l'EI, responsable de certains des plus sanglants attentats commis ces dernières années en Afghanistan, ou Al-Qaïda.

En représailles à l'attaque de jeudi, les Etats-Unis ont effectué samedi une frappe de drone dans l'Est de l'Afghanistan, tuant deux mem-

bres "de haut niveau" de la branche afghane de l'EI et en blessant un troisième. Ils ont averti que ce ne serait pas "la dernière".

Les Américains n'ont pas complètement exclu que la frappe de dimanche ait pu faire des victimes civiles. Elle a détruit un véhicule piégé qui se dirigeait vers l'aéroport et une maison à proximité a aussi été touchée, selon un porte-parole des talibans.

La chaîne américaine CNN a affirmé que neuf membres d'une famille, dont six enfants, avaient été tués. L'AFP n'a pas été en mesure de confirmer ce bilan, mais des médias locaux ont aussi annoncé des victimes civiles.

"Nous savons qu'il y a eu des explosions importantes et puissantes à la suite de la destruction du véhicule, indiquant la présence d'une grande quantité de matière explosive à l'intérieur, ce qui a pu causer des pertes supplémentaires", a déclaré le Commandement central de l'armée américaine (Centcom) dimanche soir. "Ce qui s'est passé n'est pas clair, et nous continuons d'enquêter".

La journée de lundi va connaître une intense activité diplomatique. Washington réunit en visio-conférence ses "partenaires clés" (France, Canada, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni, Turquie, Qatar, Union européenne et Otan), afin de discuter "d'une approche alignée" pour l'avenir au-delà du 31 août.

Lundi également se tient à

l'ONU une réunion des membres permanents du Conseil de sécurité. La France et le Royaume-Uni vont y plaider en faveur de la création à Kaboul d'une "zone protégée" pour mener des opérations humanitaires, selon le président français Emmanuel Macron.

Les talibans se sont engagés à laisser partir tous les étrangers et ressortissants afghans disposant d'un permis de s'installer ailleurs, même après mardi.

Les islamistes se sont efforcés depuis leur retour au pouvoir d'afficher une image d'ouverture et de modération qui laisse néanmoins sceptiques de nombreux pays et observateurs.

Le monde se rappelle que lors de leur précédent passage au pouvoir entre 1996 et 2001, ils avaient imposé une version ultra-rigoureuse de la loi islamique. Les femmes ne pouvaient ni travailler ni étudier, voleurs et meurtriers encouraient de terribles châtements. Le ministre par intérim de l'Enseignement supérieur du gouvernement taliban, Abdul Baqi Hazzani, a assuré dimanche que les Afghanes pourraient étudier à l'université, mais dans des classes non mixtes.

Le chef suprême des talibans, Hibatullah Akhundzada, qui n'est jamais apparu en public, est à Kandahar (Sud) où il vit "depuis le début", a annoncé dimanche son mouvement, affirmant qu'il apparaîtrait "bientôt en public".

# La Corée du Nord semble avoir redémarré un réacteur nucléaire

La Corée du Nord semble avoir redémarré son réacteur produisant du plutonium dans le complexe nucléaire de Yongbyon, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui se dit préoccupée.

"Depuis début juillet, il y a des signes, notamment le déversement d'eau de refroidissement, compatibles avec le fonctionnement du réacteur", a indiqué l'AIEA dans son rapport annuel.

Le réacteur de Yongbyon aurait été à l'arrêt depuis début décembre 2018, précise le rapport daté de vendredi. Un redémarrage de ce réacteur, d'une capacité de cinq mégawatts, pourrait signifier que Pyongyang poursuit son programme de développement nucléaire en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'avenir de ce complexe nucléaire fut l'un des points de contentieux du deuxième sommet du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un avec le président américain Donald Trump qui s'est soldé par un échec en 2019 à Hanoï.

La Corée du Nord avait proposé de démanteler une partie du complexe de Yongbyon mais pas ses autres infrastructures de production nucléaire, en échange d'une levée "partielle" des sanctions économiques. Cette offre avait été rejetée par Washington et depuis les négociations entre les deux pays sont au point mort.

Le régime reclus est sous le coup de multiples sanctions internationales pour ses programmes militaires, notamment nucléaires, interdits et qui ont considérablement progressé sous



le règne de Kim Jong Un. Les experts de l'AIEA avaient été expulsés de la Corée du Nord en 2009 et, depuis, l'agence surveille les activités de ce pays depuis l'étranger.

Un éventuel redémarrage de ce réacteur fait suite à une information récente selon laquelle Pyongyang utilise également un laboratoire radiochimique situé à proximité pour séparer le plutonium du combustible usagé provenant du réacteur.

Les signes de fonctionnement du

réacteur et du laboratoire sont "profondément troublants", a déclaré l'AIEA, ajoutant que ces activités constituent une "violation claire" des résolutions des Nations unies.

Un haut responsable du département d'Etat américain a déclaré à l'AFP que ce rapport "souligne le besoin urgent de dialogue et de diplomatie afin de parvenir à la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne".

"Nous continuons à chercher à

dialoguer avec la République populaire démocratique de Corée (RPDC) pour évoquer cette activité et l'ensemble des questions liées à la dénucléarisation".

La semaine dernière, le représentant spécial des Etats-Unis pour la Corée du Nord Sung Kim avait réitéré sa volonté de rencontrer ses homologues nord-coréens "n'importe où, n'importe quand".

Situé à une centaine de kilomètres au nord de Pyongyang, le complexe

nucléaire nord-coréen de Yongbyon comprend des dizaines de bâtiments en rapport avec le programme nucléaire nord-coréen.

Ouvert en 1986, c'est là que fut construit le premier réacteur nord-coréen, la seule source de plutonium connue de la Corée du Nord. Yongbyon ne serait cependant pas la seule installation d'enrichissement d'uranium du pays et sa fermeture ne signifierait pas la fin du programme nucléaire du pays.

## La City de Londres entre retour à la vie et crise existentielle après la pandémie

Quel avenir pour la City de Londres? Autrefois bouillonnant, le célèbre quartier des affaires reprend doucement vie mais porte encore les stigmates de la pandémie, avec des travailleurs peu pressés de revenir au bureau et des questions sur l'avenir de ce symbole de la puissance financière britannique.

Certes l'activité ralentit traditionnellement en été, mais la City, où plus de 500.000 personnes travaillaient avant la pandémie, fait encore grise mine, et pas seulement en raison d'une météo peu favorable.

Selon les chiffres du cabinet Remit Consulting, le taux d'occupation des bureaux du quartier central de Londres n'était que de 10,30% de leur capacité lors de la semaine achevée le 20 août.

"Les chiffres suggèrent qu'il existe encore une réticence chez de nombreuses personnes qui ne veulent pas

risquer une exposition au virus sur le lieu de travail ou sur le trajet", explique Lorna Landells, de Remit Consulting.

Pour elle, la rentrée dira "si le retour à l'école signifie également le retour au bureau". Le "freedom day", le 19 juillet, avec la levée de l'essentiel des dernières restrictions en Angleterre, n'a pas changé grand-chose, d'autant que le variant Delta menace.

"Je pense que davantage de gens seront de retour en septembre. Londres est la meilleure ville au monde", veut croire Nigel Wilson, directeur général du géant de la gestion d'actifs Legal & General dans un entretien au Guardian.

Mais pour le président du conseil d'administration de NatWest, l'une des plus grandes banques du pays, la City telle qu'elle existait avant la pandémie appartient au passé. "Nous ne verrons plus 2.500 personnes passer les portes de notre immeuble sur Bishopgate à 8H30 et le quitter à 18H00", expliquait

Howard Davies à l'agence Bloomberg en juillet.

Selon lui, nombre de salariés ont découvert qu'ils pouvaient avoir une autre vie, sans perdre du temps dans les transports. Tous les dirigeants ne partagent pas cette vision. Pour le patron de la banque américaine Goldman Sachs, David Solomon, travailler de la maison était une "aberration".

Le ministre des Finances britannique Rishi Sunak encourage un retour au bureau, surtout pour les jeunes estimant que ce sera positif pour leur carrière.

Mais certaines banques britanniques comme HSBC ou Barclays font le pari d'un travail hybride sur le long terme, ce qui a l'avantage de réduire leurs besoins d'immobilier de bureaux.

Selon le cabinet de recrutement Michael Page, qui a mené une enquête fin juillet, près de 80% des travailleurs à Londres prévoient une présence au

bureau à partir de septembre, mais seuls 25% pensent venir cinq jours par semaine.

Les autorités de la City préfèrent voir le verre à moitié plein. Le quartier des affaires "s'anime à nouveau, avec davantage de monde dans les rues et des bureaux qui reviennent à la vie", estime Catherine McGuinness, cheffe politique de la City.

Elle reconnaît dans une déclaration transmise à l'AFP que "les entreprises nous ont dit qu'elles ne s'attendent pas à un retour aux mêmes habitudes de travail".

Le marché de l'immobilier de bureau frémisse, avec une hausse des locations et des investissements, selon le cabinet Knight Frank. Et les cours de Bourse des grands promoteurs de Londres ont repris du poil de la bête.

En attendant un hypothétique retour de masse, les commerces et restaurants sont loin du retour à la normale. L'indice Pret de l'agence

Bloomberg, du nom de l'enseigne de restauration rapide Prêt A Manger, montre que les ventes dans les cafés dans la City et Canary Wharf, l'autre quartier des affaires à l'est de Londres, n'atteignaient que 54% de leur niveau d'avant pandémie au 19 août.

Conscient des profonds changements, la City a lancé un plan d'action en avril avec l'objectif de maintenir en vie ce quartier, qui a peu d'habitants, en transformant des bureaux laissés vacants en logements.

"La City s'est réinventée à de nombreuses reprises dans son histoire, mais la proximité et l'interaction compte pour la finance", rappelle à l'AFP Jonathan Portes, professeur d'économie au King's College de Londres.

"Si les modes de travail vont certainement changer, et potentiellement l'atmosphère de la City, je pense que Londres va rester un centre financier mondial important", dit-il.

*Six ans après une nuit de terreur*

# Le procès hors-norme des attentats du 13-Novembre s'ouvre à Paris



**D**es "kamikazes" au Stade de France, des terrasses de bars et la salle du Bataclan mitraillées: six ans après les attentats jihadistes du 13-Novembre, la justice replonge à partir du 8 septembre et pour près de neuf mois dans l'horreur de ces crimes de masse.

Sous sécurité maximale, la Cour d'assises spéciale de Paris va juger 20 accusés, dont Salah Abdeslam, le seul survivant des commandos téléguidés par le groupe Etat islamique (EI) qui ont fait 130 morts et plus de 350 blessés à Paris et Saint-Denis, et profondément traumatisé tout un pays.

Ce procès titanesque, hors-norme par le nombre de parties civiles (près de 1.800), sa charge émotionnelle et sa durée, a nécessité deux ans de préparation et la construction d'une salle d'audience ad-hoc au coeur de l'historique palais de justice de la capitale.

Tenir un procès de cette ampleur jusqu'à son terme - prévu à ce stade le 25 mai 2022 - constitue un défi inédit pour l'institution judiciaire, particuliè-

rement en temps de pandémie et de menace terroriste toujours élevée. "C'est un Everest qu'on va devoir grimper avec de petits chaussons", redoute Me Jean Reinhart, l'avocat de l'association 13onze15 Fraternité-Vérité et d'une centaine de parties civiles. Seule une partie - quelque 300 - des proches de victimes et rescapés des attaques, les plus sanglantes de l'après-guerre, témoignera.

Face à la cour et aux quatorze accusés présents - six sont jugés par défaut - les victimes raconteront à la barre pendant cinq semaines, de fin septembre à fin octobre, cette nuit d'épouvante et ses séquelles, des drames personnels mêlés à un effroi collectif. "Chacun a ses propres attentes, mais on sait que c'est un jalon important pour notre vie d'après", estime Arthur Dénouveaux, rescapé du Bataclan et président de l'association Life for Paris. Ces prises de parole vont "faire rentrer l'humanité dans le procès", il faudra accepter certains "débordements" d'émotions, prévient-il.

Il est 21h16 ce vendredi 13 novembre 2015 quand le pays

bascule dans la terreur: un "kamikaze" vient de se faire exploser près du Stade de France, où se joue un match amical France-Allemagne. Puis au coeur de Paris, deux commandos de trois hommes mitraillent à l'arme de guerre des terrasses de bistros et tirent sur la foule d'un concert au Bataclan, où l'assaut sera donné peu après minuit.

Deux assaillants sont en fuite, la traque s'organise. Elle durera cinq jours: Abdelhamid Abaaoud, un des jihadistes francophones les plus recherchés et chef opérationnel des attentats, et son complice sont tués le 18 novembre lors de l'assaut de la police dans un immeuble de Saint-Denis où ils s'étaient retranchés. Alors que la France pleure ses morts, ferme ses frontières et décrète l'état d'urgence, une enquête tentaculaire commence, avec l'étroite collaboration de la justice belge.

Quatre années d'investigations ont permis de reconstituer une grande partie de la logistique des attentats, du parcours à travers l'Europe des membres des commandos, revenus de Syrie par la route des migrants, à leurs planques louées en Bel-

gique et près de Paris. L'enquête met au jour une cellule jihadiste bien plus importante derrière ces attaques, celle qui a également frappé l'aéroport et le métro de Bruxelles le 22 mars 2016, faisant 32 morts.

En l'absence du donneur d'ordres, le vétéran du jihad Oussama Atar, et d'autres hauts gradés de l'EI dont les frères Fabien et Jean-Michel Clain, présumés morts et jugés par défaut, tous les regards seront tournés vers Salah Abdeslam et Mohamed Abrini, "l'homme au chapeau" des attentats de Bruxelles.

La Cour, qui ne les interrogera pas avant 2022, arrivera-t-elle à lever les dernières zones d'ombre du dossier, à commencer par le rôle exact joué par Salah Abdeslam? Resté mutique pendant l'instruction, le Franco-Marocain de 31 ans parlera-t-il? Sa défense ménage le suspense et les parties civiles se préparent déjà à se heurter à un mur de silence. "Ce procès promet d'être chargé en émotions, la justice se devra toutefois de les tenir à distance si elle ne veut pas perdre de vue les principes qui fondent notre Etat de droit", mettent en garde les avocats de Salah Ab-

deslam, Olivia Ronen et Martin Vettes. "Nous veillerons à ce que ce procès exceptionnel ne devienne pas un procès d'exception", soulignent-ils.

"S'il est essentiel que tous les acteurs de ce procès puissent s'exprimer, les victimes ayant besoin que leur douleur soit entendue, il ne faut pas perdre de vue que c'est avant tout le procès des accusés, qui devront être jugés à la hauteur de leur implication respective et au regard de leur parcours et de leur personnalité propres", renchérit une autre avocate de la défense, Léa Dor-dilly.

Douze des vingt accusés encourrent la réclusion criminelle à perpétuité. Trois accusés, contre lesquels pèsent les charges les moins lourdes, comparaitront libres sous contrôle judiciaire. Plus d'une centaine de témoins ont été cités, dont de nombreux enquêteurs français et belges, et l'ex-président François Hollande. Ce procès sera le deuxième en matière de terrorisme, après celui des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher, à être intégralement filmé au titre des archives audiovisuelles de la justice.

Progression du trafic commercial au port de Safi au terme de 2020

Le trafic commercial au port de Safi a enregistré une progression de 2,3% au terme de l'année 2020 pour atteindre un volume de 6,5 millions de tonnes, indique le rapport 2020 de l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains (OCPM).

Cette hausse concerne les exportations du phosphate (+135%), des engrais (+16,8%), avec des volumes respectifs de 523.528 tonnes et 867.626 tonnes, et des céréales (+113,3%) avec un volume de 504.895 tonnes en 2020 contre 190.330 en 2019, précise le rapport qui vient d'être publié par l'Agence nationale des ports (ANP).

Le port de Safi a enregistré une évolution de 24,1% des exportations de gypse avec un volume de 851.739 tonnes en 2020 contre 686.485 tonnes en 2019 alors que les importations du charbon ont connu un recul de 82% avec un volume de 90.377 tonnes en 2020 contre 502.618 tonnes en 2019, rapporte la MAP citant la même source.

Le nombre des navires ayant desservi le port de Safi a de son côté enregistré une baisse de 2,4% par rapport à l'année 2019 pour s'établir à 450 escales, explique le rapport.

Les importations du soufre au port de Safi ont atteint au titre de l'année 2020, un volume global de 1.454.000 tonnes, marquant ainsi une baisse de 2,3% par rapport à 2019, relève la même source, ajoutant que le nombre de navires soufriers ayant desservi le port a atteint environ 55 escales en 2020.

Le rapport de l'OCPM est l'aboutissement d'un travail de construction inclusive associant l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire pour la mise en place d'une nouvelle approche permettant d'appréhender l'efficacité et l'efficience des ports sur la base d'un référentiel commun et partagé.

Cette première édition du rapport annuel de l'Observatoire dresse une analyse des différents indicateurs du tableau de bord de la performance portuaire au titre de l'année 2020.

Il s'agit de l'analyse du trafic et des échanges maritimes, l'étude de la connectivité des ports, la mesure de la performance du transit des navires, l'évaluation de l'efficience de l'outil portuaire et enfin l'évaluation de la préservation de l'environnement.

Mis en place par l'ANP, l'OCPM se positionne comme facilitateur et un catalyseur de la compétitivité des ports marocains et une source d'amélioration durable de la performance des ports marocains.

La mission de l'Observatoire est la collecte, la mise en forme, l'analyse, l'interprétation et la diffusion des données et des informations relatives aux ports et à leur environnement pour aider à la prise de décision en matière de compétitivité des ports marocains.

## L'activité du transport aérien retrouve la croissance au deuxième trimestre



Après une année décevante, marquée par des restrictions dues à la persistance de la pandémie au niveau mondial et national, la situation du secteur du transport aérien s'est vraisemblablement améliorée au deuxième trimestre 2021.

Tirant profit de l'ouverture progressive des frontières aériennes nationales depuis le 15 juin dernier, le secteur a renoué avec la croissance au deuxième trimestre 2021.

Selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, le nombre de passagers accueillis dans les aéroports nationaux a atteint +1818,4% au deuxième trimestre 2021 contre un repli de 70,2% observé au premier trimestre 2021.

De son côté, le trafic du fret aérien a enregistré une progression de +92,1% au titre du même trimestre, après avoir accusé un recul de 20,4% au terme des trois premiers mois de l'année en cours, a noté la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'août (N°294).

L'analyse des données relatives à ce secteur montre qu'entre le 15 juin et le 30 juin 2021, le flux de passagers s'est chiffré à 476.542 passagers, à travers 4.704 vols (arrivées et départs internationaux), après 15.969 passagers à la même période de 2020 et 1,1 million de passagers en 2019, pour représenter 45% du nombre réajusté à la même période d'avant la crise sanitaire», a indiqué la DEPF.



Le retour à la normale n'est tout de même pas pour demain

L'amélioration de la situation du secteur du transport aérien au deuxième trimestre ne surprend pas ce département qui l'avait annoncé dans sa note de conjoncture de juillet dernier (N° 283).

Dans cette note, la DEPF avait indiqué que cette évolution devrait se faire « en phase avec la levée graduelle des restrictions sur la mobilité entre les villes et la réouverture progressive des frontières aériennes nationales à partir du 15 juin 2021 ».

L'évolution de la situation du secteur du transport aérien intervient après de longs mois d'inquiétudes marqués par une crise qui a eu raison sur l'activité du transport.

Comme l'avait relevé la DEPF dans sa précédente note de conjoncture, la valeur ajoutée du secteur de transport demeurait en repli jusqu'à récemment.

En effet, quoiqu'en atténuation, elle était passée d'un recul de 60,4% au deuxième trimestre 2020 à -10,9% au premier trimestre 2021, après une régression de 8,2% enregistré au premier trimestre de l'année écoulée.

Dans ce numéro (283), la DEPF faisait encore état de ce

que « le secteur a pâti de la suspension des liaisons aériennes avec 54 pays et de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire ».

Dans ces conditions, « le trafic de passagers s'est replié de 70,2% (après -12,5%) et celui du fret aérien de 20,4% (après -4,5%) », avait-elle poursuivi avant de soutenir que le secteur du transport s'améliorerait au deuxième trimestre 2021.

Il sied tout de même de souligner ici qu'au terme des six premiers mois de l'année, « le nombre de passagers aériens s'est replié de 50,2% en une année et de 78,8% comparé à fin juin 2019 », a fait savoir la DEPF dans sa note de conjoncture.

Selon la même source, au premier semestre 2021, « le fret aérien s'est amélioré de 13,7% par rapport à fin juin 2020 et s'est contracté de 27,6% par rapport à fin juin 2019 ».

Quoi qu'il en soit, l'embellie dont a fait écho la DEPF dans sa note de conjoncture du mois en cours reste cependant suspendue à l'évolution de la situation dans un secteur toujours menacé par la pandémie de Covid et son variant.

Alain Bouithy





## Wafa Assurance améliore son chiffre d'affaires de 11,9% au premier semestre

Le chiffre d'affaires global de Wafa Assurance s'est établi à plus de 5,256 milliards de dirhams (MMDH) au titre du premier semestre de l'année en cours, en progression de 11,9% par rapport à la même période de 2020.

En "Vie", le chiffre d'affaires (CA) s'est élevé à 2,8 MMDH, en progression de 19%, porté par la croissance de l'activité épargne et la bonne dynamique des produits prévoyance, indique Wafa Assurance dans un communiqué financier.

Le CA "Non-Vie" a, quant à lui, atteint près de 2,46 MMDH au S1-2021, en hausse de 4,8% par rapport à fin juin 2020, tiré par la bonne performance sur le marché de l'assurance des entreprises, fait savoir la même source.

Au niveau du bilan, les provisions techniques nettes de réassurance ont augmenté de 6% à 35,5 MMDH et les placements affectés aux opérations d'assurance ressortent également en progression de 8% à 36,4 MMDH.

Au 2ème trimestre, le CA global ressort à 2,335 MMDH, en hausse de 36,4% par rapport au T2-2020 qui était impacté par les effets du confinement et du ralentissement économique. Cette reprise concerne aussi bien l'activité Vie que l'activité Non-Vie qui enregistrent une croissance de 38,9% et 32,1% respectivement.

# Tourisme : La CNT valide sa nouvelle feuille de route

La Confédération nationale du tourisme (CNT) a validé, jeudi lors du premier Conseil d'administration de son nouveau bureau, sa nouvelle feuille de route avec l'organisation des instances de sa gouvernance, les chantiers prioritaires et le programme d'action 2021-2024.

Cette feuille de route se fixe notamment trois priorités pour la période allant de juillet à décembre 2021 et ce, compte tenu de la situation des acteurs du tourisme liée à la crise sanitaire du nouveau coronavirus (Covid-19), indique la CNT dans un communiqué.

Il s'agit de la finalisation des démarches entre les départements du Tourisme et des Finances, ainsi que la Direction générale des collectivités locales (DGCL) pour le report de paiement des taxes locales et de la taxe professionnelle

(TP) à partir de janvier 2022, avec étalement sur 24 mois, outre la demande de prolongement du contrat-programme jusqu'au 31 décembre prochain, précise la même source.

La deuxième priorité comprend, quant à elle, la signature de la convention spécifique avec le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) pour permettre le reprofilage de la dette bancaire à long terme et le renforcement de l'intervention de la Caisse centrale de garantie (CCG), l'intégration des crédits leasing et des crédits du personnel du secteur du tourisme dans l'accord spécifique avec le GPBM et le report du quota de devises pour les agences de voyages avec 2019 comme base, rapporte la MAP.

En ce qui concerne la 3ème priorité, elle concerne un plan de relance offensif par segment d'activité et la signature d'un nouveau contrat-programme 2022-2024.

"La nouvelle CNT se fixe ainsi des résultats à court terme pour la résilience et s'inscrit dans une vision à moyen et long termes pour la co-construction de la compétitivité durable de l'industrie du tourisme et escompte pour cela, s'entourer d'un tissu d'entreprises créatives et résilientes", souligne la même source.

Intervenant lors de cette réunion, le président de la CNT, Hamid Bentahar a lancé un appel en direction de tous les membres afin de tout mettre en œuvre dans le sens du renforcement des différentes instances de la Confédération par les talents et les compétences à même de contribuer aux travaux des commissions thématiques qui constituent les es-



paces privilégiés de travail des principaux sujets concernant le secteur du tourisme.

Côté organisation, le nouveau bureau compte adopter une organisation renouvelée, au service de la co-construction, en élargissant davantage l'adhésion des membres, dans le respect des dispositions statutaires et offrir les conditions nécessaires pour une collaboration et une contribution active de tous les acteurs, en veillant aussi bien à la représentativité des métiers que celles des régions.

D'après la Confédération, la nouvelle organisation prévoit trois catégories d'instances, à savoir les instances statutaires qui comprennent le Conseil d'administration et l'Assemblée générale, les instances opérationnelles de collaboration pour la compétitivité, comprenant le bureau exécutif et le comité exécutif et les instances consultatives

pour la durabilité et la transformation qui comprennent un Conseil des jeunes et un Conseil des sages.

Les commissions thématiques auront, quant à elles, pour rôle de mettre en œuvre les projets définis et validés par la CNT, en cohérence avec le programme d'actions global.

En ce qui concerne la co-construction, précise la Confédération, ces commissions se concentreront sur la mise en place d'une task-force nationale, la coordination régionale et une plateforme de veille, ajoutant que pour ce qui est de la compétitivité, les projets concerneront l'élaboration d'une stratégie de rupture audacieuse pour l'aérien, l'amélioration des parts de marché, ainsi que les questions relatives à la dynamique de l'investissement, notamment les 3F (foncier, financement, fiscalité).

S'agissant de la durabilité, les

commissions traiteront essentiellement de la valorisation du capital humain, de la qualité de la formation et de la mise en place d'un programme incubateur.

Tenue en mode visio-conférence, cette réunion a connu la participation de 38 administrateurs qui représentent l'ensemble des fédérations métiers et des associations régionales du secteur touristique.

La Confédération appelle les opérateurs, toute taille et tous métiers confondus du secteur du tourisme, à une mobilisation effective, une stratégie forte et des moyens suffisants, conditions indispensables pour permettre à l'industrie touristique marocaine de renouer avec la croissance durable et de retrouver une place de choix dans l'économie nationale dans un délai estimé entre 18 et 24 mois", conclut le communiqué.



Permettre à l'industrie touristique de renouer avec la croissance et de retrouver une place de choix dans l'économie nationale

# Stagnation de l'IPC à Oujda en juillet dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) de la ville d'Oujda a connu une stagnation au cours du mois de juillet 2021 par rapport au mois précédent.

Cette stagnation résulte de la baisse de l'indice des produits alimentaires de 0,4% et de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 0,3%, indique une note de la Direction régionale de l'Oriental du Haut-Commissariat au plan (HCP).

Les baisses des produits ali-

mentaires observées entre juin et juillet 2021 concernent principalement les «Fruits» avec 4,2%, les «Poissons et fruits de mer» avec 3,6%, les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» avec 1,7%, le «Sucre, confiture, miel, chocolat et confiseries» avec 1,5%, le «Café, thé et cacao» avec 0,4% et le «Pain et céréales» avec 0,1%, rapporte la MAP.

En revanche, les prix ont augmenté de 1,1% pour les «Viandes», de 1% pour les «Légumes», de

0,3% pour le «Lait, fromage et oeufs» et de 0,2% pour les «Huiles et graisses».

Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné essentiellement les prix des «Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme» avec 3,5%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC a enregistré une hausse de 2% au cours du mois de juillet 2021, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,4% et de celui des produits non alimentaires de 1,9%.

La hausse de l'indice des produits alimentaires provient de l'augmentation des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» de 2,3% et de celle des prix des «Boissons alcoolisées et tabac» de 4,3%.

Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,6% pour la «Santé» et «Loisirs et culture» à une hausse de 9,6% pour le «Transport».

Concernant les sept premiers mois de l'année 2021, l'IPC a connu une hausse de 0,7% par rap-

port à la même période de l'année précédente due à la hausse de l'indice des prix des produits alimentaires de 0,1% et de l'indice des prix des produits non alimentaires de 1,1%.

L'IPC mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à mesurer le niveau général de l'inflation et suivre et analyser la conjoncture économique.

# Attention à l'écart mental

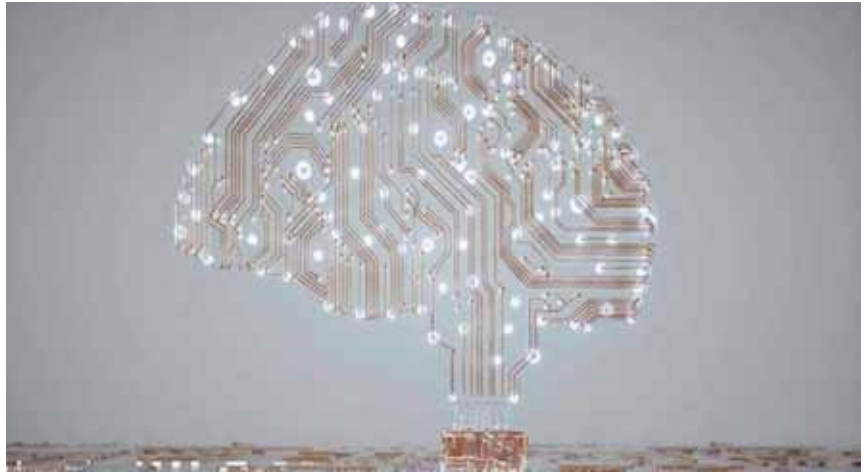
**A**u cours des 60 dernières années, certains écarts de développement entre les pays se sont considérablement réduits. Mais d'autres ont persisté. Et l'un s'est même élargi, avec des implications inquiétantes pour l'avenir.

Du côté positif, l'espérance de vie dans les pays à faible revenu est passée de 55% des niveaux américains en 1960 (quand elle était de 70 ans) à plus de 80% maintenant (quand elle est de 78,5 ans), tandis que dans de nombreux pays à revenu intermédiaire - y compris le Chili, le Costa Rica et le Liban - les gens vivent plus longtemps que les Américains.

Une histoire similaire peut être racontée à propos de l'éducation. Même si le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur aux Etats-Unis est passé de 47% en 1970 à 88% en 2018, de nombreux pays ont considérablement réduit l'écart. L'Amérique latine, par exemple, est passée de moins de 15% du niveau américain en 1970 à 60% du taux de scolarisation américain beaucoup plus élevé aujourd'hui, certains pays (comme l'Argentine et le Chili) signalant des taux de scolarisation plus élevés que les Etats-Unis. Dans la même période, les pays arabes sont passés de moins de 13% des niveaux américains à plus de 36% aujourd'hui.

Mais d'autres écarts restent obstinément importants. Alors que le revenu par habitant des Etats-Unis a plus que triplé entre 1960 et 2019 (aux parités de pouvoir d'achat), l'écart de revenu entre eux et l'Amérique latine, l'Afrique du Sud et le monde arabe ne s'est pas réduit. Les revenus dans ces régions sont inférieurs à un quart des niveaux des Etats-Unis (après ajustement pour les différences de pouvoir d'achat). L'Afrique subsaharienne est restée à environ 6% des niveaux des Etats-Unis et l'Inde à environ un dixième. Ce n'est que dans certains pays d'Asie de l'Est et d'Europe de l'Est que les écarts de revenu se sont considérablement réduits par rapport aux Etats-Unis.

Cela nous amène au problème avec des implications inquiétantes. Un écart d'éducation qui se rétrécit sans qu'un écart de revenu ne se rétrécisse suggère un écart technologique qui s'élargit : le monde développe la technologie à un rythme plus rapide que de nombreux pays ne peuvent l'adopter ou l'adapter à leurs besoins. Les économistes ignorent souvent cette question, car ils considèrent la technologie comme quelque chose qui est intégré dans les machines et donc capable de circuler naturellement dans les pays à moins que les gouvernements ne fassent des choses comme restreindre la com-



merce, la concurrence ou les droits de propriété.

Mais la technologie est mieux comprise comme un ensemble de réponses à des questions « comment faire ». Et parce que différentes personnes font les choses différemment, l'adoption de la technologie nécessite une certaine adaptation aux conditions locales, qui à leur tour nécessitent des capacités locales.

Une mesure de ces capacités est le taux auquel les pays déposent des brevets. Comme pour toutes les mesures, celle-ci est imparfaite pour de nombreuses raisons (toutes les solutions aux questions pratiques ne sont pas brevetées ; tous les brevets ne sont pas également utiles ; et toutes les industries ne sont pas également susceptibles de breveter leurs innovations). Néanmoins, les chiffres sont si frappants qu'ils ne peuvent être considérés comme de simples bizarreries de mesure.

Pour sa part, le taux de brevets aux Etats-Unis a plus que triplé au cours des 40 dernières années, passant d'environ 270 brevets par million de personnes et par an en 1980 à environ 900 ces dernières années. Le taux de brevets en Corée du Sud a été multiplié par près de 100 au cours des 40 dernières années, passant de 33 à 3.150 par million ; elle brevète maintenant à un taux plus de trois fois supérieur à celui des Etats-Unis.

Le Japon qui dépose deux fois plus de brevets que les Etats-Unis et la Chine, a multiplié par plus de 250 son taux de brevets, passant de moins de quatre par million en 1980 à plus de 1.000 aujourd'hui. Des pays comme l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et Singapour déposent des brevets à au moins un quart de celui des Etats-Unis. Et d'autres pays, comme l'Australie, le Canada, la Suisse, l'Iran, Israël, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la

Slovénie arrivent à un peu plus d'un septième du taux américain.

Dans ce contexte, il est remarquable de constater à quel point les taux de brevets peuvent être bas dans certaines parties du monde à revenu intermédiaire. En Amérique latine et en Afrique du Sud, par exemple, le taux de brevets est 70 fois inférieur à celui des Etats-Unis, tandis que dans le monde arabe, il est 100 fois inférieur.

Ces taux incroyablement bas sont remarquables pour trois raisons. Premièrement, ils dépassent de loin les écarts d'inscription à l'université. Deuxièmement, l'écart en matière de brevets est énorme par rapport aux écarts dans les publications scientifiques. On s'attendrait à des taux de publications scientifiques très faibles si le problème était le manque de scientifiques. Mais en Amérique latine, dans le monde arabe et en Afrique du Sud, l'écart en matière de brevets est respectivement neuf, dix et 13 fois plus important que l'écart de publications scientifiques vis-à-vis des Etats-Unis.

Enfin, ces écarts sont importants par rapport à d'autres pays qui, jusqu'à récemment, étaient moins développés en termes de revenu, d'inscription à l'université ou de développement scientifique. La Chine, la Malaisie, la Thaïlande et même le Vietnam dépassent désormais l'Amérique latine, l'Afrique du Sud et le monde arabe dans l'indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Il est toujours commode de blâmer les gouvernements pour les mauvais résultats. Mais, dans ce cas, la pénurie de brevets dans les pays à revenu intermédiaire dotés de grands systèmes universitaires semble être la faute des entreprises et des universités elles-mêmes. C'est le symptôme d'une synergie inexploitée entre ces deux domaines.

Les universités des pays à revenu intermédiaire ont tendance à

se concentrer sur l'enseignement, car elles sont soucieuses de réduire les coûts de l'éducation. Leurs meilleurs chercheurs orientent leurs efforts vers les publications scientifiques, car ils préfèrent cela plutôt que de se salir l'esprit avec des problèmes pratiques du monde au nom d'entreprises à but lucratif.

Dans le même temps, les entreprises, en particulier les grandes, investissent étonnamment peu dans la recherche et le développement, en partie parce qu'elles n'ont jamais fait de tels investissements auparavant, mais aussi parce qu'elles supposent qu'elles n'auront pas de partenaires universitaires avec lesquels transformer l'argent en innovations. Ils n'ont peut-être pas tort : la plupart des universités ne sont pas conçues pour accueillir ce genre de travail. Mais dans un écosystème d'innovation fonctionnant correctement, l'investissement des entreprises dans la R&D se traduirait par d'importants flux de trésorerie que les universités pourraient utiliser pour financer une capacité de R&D importante et efficace, sans augmenter les frais de scolarité.

Pour que cet écosystème émerge, les universités des pays à revenu intermédiaire doivent changer leur état d'esprit, leur structure, leur gouvernance et leurs pratiques de recrutement ; et les entreprises doivent apprendre la valeur des investissements en R&D auprès de leurs collègues les plus performants dans d'autres pays. A moins que les chefs d'entreprise et les dirigeants universitaires ne puissent conduire une nouvelle réflexion sur l'adoption, l'adaptation et l'innovation technologiques, l'écart de revenu entre les pays et le monde riche persistera.

**Par Ricardo Hausmann**

*Ancien ministre de la Planification du Venezuela, ancien économiste en chef de la Banque interaméricaine de développement, professeur à la John F. Kennedy School of Government de Harvard et directeur du Harvard Growth Lab.*

## Le livre

Ne devrais-je pas en des moments pareils ne prononcer que des paroles élogieuses ? Les mourants et les morts ont toutes les vertus. Ma mère a bougé, me semble-t-il. Ses lèvres remuent. Des sons inaudibles. J'approche mon oreille tout près de sa bouche. Je crois percevoir le mot «banane». – Tu veux une banane ? C'est lourd à digérer, tu sais, dans ton état. Les lèvres remuent à nouveau : - Pa... pa. – Je n'ai pas compris. Tu veux dire papa ? Le tien, l'absent magnifique ? Ou le mien, ton mari ? Tu peux répéter ?

Non, elle s'est tue. Je m'effraye soudain de ma proximité physique avec l'agonisante. Mon visage plus près du sien qu'il ne l'a jamais été. Sauf ces dernières semaines quand je la portais ou lui massais les épaules, j'ai toujours évité le contact. J'éprouvais une répugnance même pour les baisers sur les joues auxquels nous étions contraints. Ce soir, je me penche sur le front bleuâtre creusé de rides et m'oblige à l'embrasser. Le rôle s'interrompt. Elle ouvre les yeux. En coulent deux larmes. Juste deux. Deux larmes lourdes, lentes à se perdre dans les sillons du cou. Le visage reste sercin. Les yeux se referment. Le rôle reprend. Est-ce moi qui l'ai fait pleurer ?

L'infirmière est entrée à ce moment-là. Elle reste discrètement près de la porte, elle attend que je

m'aperçoive de sa présence. – Vous pouvez aller vous reposer, M. Nivelle. Si vous travaillez demain... Elle n'a plus besoin de rien, comme vous voyez.

- Croyez-vous qu'elle m'a entendu ? Je lui ai parlé longuement. Des choses pas toujours agréables.

- Je ne crois pas. Elle est déjà loin maintenant.

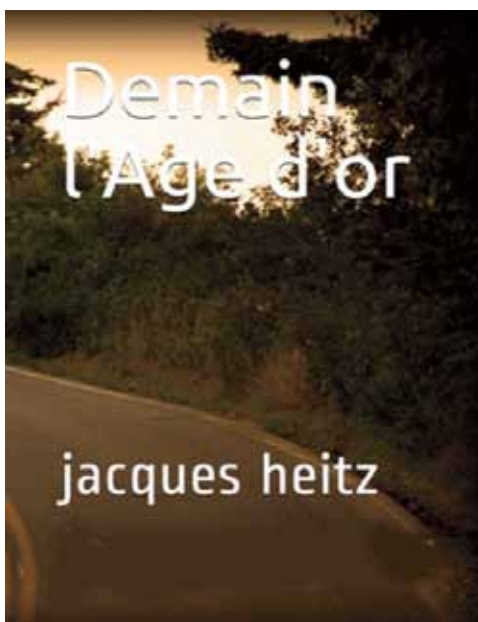
- Mais elle a rouvert les yeux, balbutié quelque chose que je n'ai pas compris.

- Elle ne râlait plus ?

- Non. Deux larmes ont coulé. Mais elle n'avait pas l'air triste. Puis le rôle a repris.

- Allez vous reposer, dit-elle en me tapotant l'épaule. Elle n'a pas peur des contacts, elle. Je suis rentré chez moi. J'ai suivi sur internet un documentaire sur les proto-Indiens. L'itinéraire des pierres précieuses jusqu'au port de Lothal sur la mer d'Oman. Au pas lent des bœufs tirant les chars aux roues pleines. Puis le cabotage jusqu'en Mésopotamie. Les commentaires de Pétrus me confirment qu'il a bien vécu à cette époque-là. Si je ne vois pas chez lui les liens du sang avec des parents marchands de fruits et légumes à Bruges au XX<sup>e</sup> siècle, je perçois parfaitement sa filiation avec la civilisation de l'Indus. J'ai dormi. Mal dormi. Et au matin, Maman est morte.

A la maison de retraite je



trouve la chambre plongée dans la pénombre. Reflets rougeâtres des meubles en acajou. Le lit est vide, ma mère a dû être transférée dans une autre pièce après sa «toilette». Je tâte les draps défaits. Ils me paraissent encore tièdes. Voici le dernier endroit où elle a été vivante.

J'ôte mes chaussures et je me couche dans les ultimes traces de cette vie. Je rabats sur moi les couvertures. Maman, je n'ai guère pu avoir de vrais contacts avec toi. Maintenant je suis où tu étais, dans les restes de ta chaleur. Pas de pleurs, je me sens étrangement

calme. Je reprends l'héritage, Maman, je continue, j'assume, je veillerai sur Liliane, j'ai laissé un message sur son répondeur, elle est en classe.

Dans la pièce où je la retrouve maintenant, elle est toute habillée sur un lit. Toute petite, le nez recourbé, aminci. Son visage est serene comme l'était celui de mon père. Comment font-ils donc pour mourir et avoir les traits détendus ? Les mains sont croisées sur le ventre. Je les effleure. A peine plus froides qu'hier soir. Quand Papa est mort, j'ai touché ses pieds encore souples et tièdes. Après les obèques, je me suis précipité à Bruges, je recherchais constamment le contact du corps d'Odile, je me pelotonnais contre elle, je lui faisais l'amour en me répétant silencieusement : «Nous sommes vivants, vivants ! Vivants !».

Je me suis couché dans ton lit Maman, je me suis roulé dans les restes de ton odeur, comme font les animaux. Et je n'ai pas éprouvé de répugnance. Maintenant que tu as entrepris, seule, le grand voyage, je voudrais ne me souvenir que de tes bienfaits. Tu nous as apporté, à ma sœur et moi, l'amour que tu pouvais. Mais on ne t'a pas appris à aimer quand tu étais petite. Tu nous a apporté la sécurité d'un appartement.

(A suivre)

## Recettes

### Cromesquis à la mozzarella

#### INGRÉDIENTS :

500 g de billes de mozzarella  
50 g de farine  
50 g de chapelure  
2 blancs d'oeufs  
huile pour friture

#### PRÉPARATION :

1. Egouttez les billes de mozzarella.  
2. Versez la farine et la chapelure

dans deux assiettes creuses distinctes.  
3. Battez les blancs d'oeufs dans un bol.  
4. Passez chaque bille de mozzarella dans la farine puis dans les blancs d'oeufs battus et enfin dans la chapelure.  
5. Faites chauffer l'huile dans la friteuse.  
6. Faites frire les cromesquis de mozzarella jusqu'à ce qu'ils soient dorés.  
7. Quand les cromesquis sont cuits, retirez-les de la friteuse à l'aide d'un écuimoire et posez-les sur du papier absorbant. Laissez-les égoutter.  
8. Dégustez chaud.



### L'ADN d'un squelette trouvé en Indonésie révèle un groupe humain encore inconnu



Des archéologues ont découvert le squelette vieux de 7.200 ans d'une chasseuse-cueilleuse en Indonésie qui provient d'un groupe humain encore jamais identifié ailleurs, selon un article publié dans le journal Nature.

Le squelette, relativement bien préservé, appartenait à une jeune femme de 17 à 18 ans, enterrée en position foetale dans la grotte de Leang Panninge, au Sud de l'île de Célèbes.

Il a été retrouvé au milieu d'artefacts identifiés comme tooléens, un groupe de chasseurs-cueilleurs de cette région de l'ère quaternaire. Il s'agit de la première découverte d'un squelette de ce groupe.

L'analyse de l'ADN de la chasseuse-cueilleuse a révélé qu'elle faisait partie d'un groupe de population relié aux Papous et aux Aborigènes d'Australie.

Mais son génome est aussi lié à une lignée humaine qui n'est pas connue ailleurs dans le monde. L'étude publiée dans le journal Nature mercredi est une collaboration entre chercheurs internationaux et indonésiens, à la suite de fouilles qui ont débuté en 2015.

"C'est la première fois que l'on fait état de

la découverte d'ADN humain ancien dans la grande région des îles qui vont du continent asiatique à l'Australie", a indiqué vendredi à l'AFP Adam Brumm, archéologue à l'Université australienne Griffith, qui a co-dirigé ces recherches.

Cette zone, appelée Wallacea par les scientifiques, comprend les îles indonésiennes à l'Est de Bornéo jusqu'au Nord de la Nouvelle Guinée.

Les chercheurs considèrent cette découverte comme d'autant plus unique que les squelettes anciens se dégradent rapidement sous le climat tropical humide.

"C'est très rare de découvrir des restes d'ADN humain ancien sous les tropiques, c'est pourquoi c'est une découverte particulièrement heureuse", a noté Adam Brumm.

Cette étude remet en cause les théories précédentes sur le peuplement humain de la région.

"Cela montre à quel point nous comprenons encore peu de chose sur l'histoire des premiers humains dans les îles du Wallacea", a souligné l'archéologue.

## Portrait



*Décès de Lee "Scratch" Perry*

# Le gourou du reggae

“Avant d'être humain, j'étais un poisson”: mystique et excentrique, Lee "Scratch" Perry, décédé dimanche en Jamaïque, est le producteur qui a permis au reggae de conquérir le monde en guidant Bob Marley. "Lee 'Scratch' Perry est mort ce matin alors qu'il se trouvait à l'hôpital Noel Holmes. Il avait 85 ans", a annoncé le Premier ministre de Jamaïque Andrew Holness sur son compte twitter.

Né en 1936 à Kendal, en Jamaïque, Rainford Hugh "Lee" Perry avait quitté l'école à 15 ans avant de s'installer à Kingston dans les années 1960.

"Mon père travaillait à la rue, ma mère dans les champs. Nous étions très pauvres", a-t-il dit en 1984 au magazine de rock britannique New Musical Express (NME). "Je n'ai rien appris à l'école. J'ai tout appris dans la rue".

"Sorcier du reggae", "Salvador Dali du dub" (prolongement du reggae basé sur des échos), "The Upsetter" ("L'emmerdeur"): les surnoms ne manquent pas pour cette figure insaisissable et marquante dans l'histoire de la musique.

Il est donc celui qui poussa Marley en studio à sortir de sa gangue pour se hisser aux sommets. "Sans lui, Bob Marley serait peut-être resté une flèche orpheline de son arc", écrit Francis Dordor, spécialiste du bonhomme, dans les Inrockuptibles. Perry "réintroduisit l'Afrique dans la musique jamaïcaine. Non seulement la pluralité rythmique mais aussi la résonance culturelle et philosophique".

Mais il ne faudrait pas réduire le chamane jamaïcain à ce fait de gloire. Cette frêle silhouette soufflant de la ganja sur son micro pour en chasser les mauvais esprits avant ses performances-expériences sur scène, a insufflé nombre de motifs musicaux.

"C'est le son de Perry et celui des +toasters+ (DJ qui prend le micro, ndr)

jamaïcains qui nous ont inspirés au début du hip-hop" a admis Afrika Bambaataa, pionnier du rap US, dans Rolling Stone.

Et certaines des boucles hypnotiques jaillies des consoles de mixages - élevées au rang d'instruments à part entière - de Perry s'entendent dans la techno.

L'homme ne nourrira d'ailleurs aucune rancœur à entendre ses signatures ici et là. "Si je frappe mes ennemis, ils continuent de vivre. Parce que je les frappe d'amour", avait-il dit dans une formule cryptique dont il avait le secret, lancée au Temps, journal suisse, pays où il avait fini par s'installer à la fin des années 1990.

D'autres artistes ont collaboré au grand jour avec la légende, de The Clash aux Beastie Boys en passant par Moby, cerveau-électro assurant les chœurs pour une de ses œuvres.

Il fallait voir le phénomène parler à une vache dans les environs d'Einsiedeln - son point de chute helvète, haut-lieu de pèlerinage pour sa Vierge Noire - dans le documentaire "Lee Scratch Perry's vision of paradise" signé Volker Schaner.

Pourquoi les Alpes suisses? Pour suivre sa dernière épouse, une Suisse, ancienne dominatrice et ex-"patronne de maison close", "experte du fouet qui s'appelait Madame Devil" ("Madame Démoniaque") comme l'expose Le Temps.

Le film de Volker Schaner est riche en scènes étonnantes. On y entend le sculpteur de sons dire qu'il fut poisson avant

d'être humain, ou répéter qu'il "vainc les vampires".

On y admire ses différentes coiffes, des plumes d'indien façon far-west, des algues fraîchement sorties des flots ou des casquettes surchargées de breloques ou miroirs.

Ses chaussures arborent sur un côté un portrait de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié - considéré par les rastafari comme un messie - et recèlent dans une semelle un croquis, soigneusement protégé, de la Reine d'Angleterre.

Tout un univers, né de son esprit labyrinthique, souvent comparé à celui du Facteur Cheval. Un décorum-fatras qui s'est retrouvé dans son mythique studio à Kingston, le "Black Ark".

Qu'est-ce qui l'a conduit derrière des pupitres à façonner des sons? La légende lui prête mille vies - conducteur de bulldozer, danseur professionnel, joueur de dominos... - avant qu'il ne devienne petite main dans des studios d'enregistrement de la capitale jamaïcaine puis fonde son label "Upsetter".

Un studio qui finira dans les flammes au début des années 1980 sans que l'origine de l'incendie ne soit jamais établie. Et dans les années 2010, c'est son nouvel entre-atelier, en Suisse, qui connaîtra le même sort.

Perry dira alors sur ses réseaux sociaux qu'il avait oublié d'éteindre une bougie. Lui qui a provoqué tant d'étincelles dans la musique.

“

Sans Perry, Bob Marley serait peut-être resté une flèche orpheline de son arc

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

## Horaires des passages de l'USFP sur les chaînes nationales



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة تمازيغت، على الأوقات الآتية :



السبت 04/09/2021  
على الساعة 19h30

ضيف النشرة

الجمعة 03/09/2021  
على الساعة 19h30



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة مدي 1، على الأوقات الآتية :



الأحد 05/09/2021  
على الساعة 23h30



الجمعة 03/09/2021  
على الساعة 20h30

ضيف النشرة

الخميس 02/09/2021  
على الساعة 20h00



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على القناة الثانية، على الأوقات الآتية :



الثلاثاء 07/09/2021  
على الساعة 21h15



الخميس 02/09/2021  
على الساعة 12h45

ضيف النشرة

الثلاثاء 07/09/2021  
على الساعة 21h15



الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية يتوجه إلى المواطنين و المواطنين، على قناة الأولى، على الأوقات الآتية :



الاثنين 06/09/2021  
على الساعة 23h00



الربيعاء 01/09/2021  
على الساعة 21h00

ضيف النشرة

الاربعاء 01/09/2021  
على الساعة 13h00



# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Union socialiste des forces populaires

## Commission du programme électoral

# Volet social

### Emploi et dialogue social

L'Union socialiste des forces populaires considère l'emploi comme l'un des plus importants piliers sur lesquels se base son programme électoral. Elle s'emploie ainsi à présenter des réponses et visions cohérentes mettent en exergue son référentiel social et ses orientations politiques fondées sur l'habilitation et la valorisation des ressources humaines à même d'assurer les opportunités favorables au bien-être de l'ensemble du peuple marocain, toutes couches et composantes confondues.

Inspiré dans ses visions et ses mesures de son évaluation minutieuse et globale de la réalité de l'emploi dans notre pays et du degré d'efficacité des politiques publiques y afférentes, le parti estime que les politiques en vigueur dans le domaine de l'emploi s'avèrent dépassées du fait des dysfonctionnements multiples et interdépendants les pénalisant et limitant sa capacité à la création des postes d'emploi, conduisant ainsi à la persistance du chômage à des seuils inadmissibles et entrave le décollage global et équitable du développement permettant à toutes les couches du peuple marocain de profiter de la production des richesses. Les limites et la faiblesse des politiques publiques en matière d'emploi se sont davantage manifestées, conjuguées aux répercussions économiques néfastes de la crise de la pandémie du corona si bien que les mesures et procédés adoptés se sont révélés incapables d'endiguer l'hémorragie de la récession dont souffre d'ores et déjà le marché de l'emploi de même qu'ils ne sont parvenus à préserver les postes d'emploi récemment créés. Ainsi, les efforts déployés lors des deux dernières décennies ne sont pas à la hauteur des capacités économiques et humaines disponibles qui, si elles sont exploitées optimalement, pourront générer d'excellents résultats en matière de création d'emplois.

Par conséquent, l'adoption de politiques et d'approches plus globalistes, plus pragmatiques et plus efficaces pourra largement contribuer à la réduction des disparités sociétales, à la consolidation de la stabilité sociale, à la baisse du taux de chômage, notamment dans les milieux des jeunes et à l'adaptation aux changements démographiques par le biais de l'allègement de la pression exercée sur le marché de l'emploi, particulièrement en milieu urbain où le taux de chômage a atteint 15,8% en 2020.

A partir de ce qui précède, l'Union socialiste des forces populaires élabore une vision globale et complémentaire qui aspire à la promotion et la création de l'emploi à travers une multitude de mesures et de projets focalisés autour de l'ancrage du développement économique, le soutien à l'investissement public productif d'emploi et l'encouragement des programmes efficaces de l'emploi. Cette vision envisage, là-dessus l'activation d'un schéma national de l'emploi qui se distingue par l'efficacité et la pérennité dont imploreront des plans régionaux prenant en compte les particularités locales et visant l'effacement des disparités territoriales en matière d'emploi, particulièrement en mettant l'accent sur l'intégration des femmes et des jeunes dans le marché de l'emploi.

#### I- Indices alarmants d'une situation désespérée

- Modicité du développement économique avec des répercussions sur la production quantitative des occasions d'emploi. En effet, malgré le maintien par le Maroc de moyennes de développement autour de 4% depuis la fin des années 90, le taux d'emploi est resté faible, incapable de créer des postes d'emploi à même d'accélérer le rythme d'inté-

gration des jeunes, d'augmenter la moyenne d'activité des femmes, de combattre le chômage des jeunes en milieu urbain, de remédier à la faiblesse de l'emploi des jeunes en milieu rural et d'alléger la prolifération de l'activité informelle.

- Les politiques de l'emploi se sont révélées dénuées de toute portée sociale, marquées comme elles sont par l'absence de mesures incitatives à même de faire face à la crise, ce qui s'est reflété directement sur le taux de chômage qui est passé de 9,2% en 2019 à 11,9% en 2020.

- Selon le Haut commissariat du plan « L'enquête sur le terrain sur les répercussions du corona » :

- En 2020, les pertes de travail dans l'ensemble des secteurs ont atteint un niveau inédit : Perte de 432 mille postes d'emploi contre la création de 165 mille nouveaux postes de travail en 2019.

- Selon la distribution sectorielle, les plus grandes pertes ont été enregistrées dans le secteur de l'agriculture, les forêts et la pêche (perte de 273 mille postes de travail, suivi par le secteur des services (107 mille), puis l'industrie, dont l'artisanat (37 mille) et ensuite le bâtiment et travaux publics (9 mille).

- Le taux de chômage : autour de 12% en 2020 contre 9,2% en 2019 et le nombre de chômeurs a avoisiné en 2020, 1.429.000, soit un taux d'augmentation de 29% par rapport à l'an 2019.

- Augmentation du taux de chômage dans les milieux des jeunes de 15 à 24 ans, de 24,9% à 31,2%, soit un surplus de 6,3%.

- La vulnérabilité des petites entreprises est mise au grand jour, du fait de la suspension provisoire de quelque 16% des PE et de la fermeture définitive de 3% d'entre elles. Cela a concerné les filières des trans-

ports, de l'hôtellerie et de la restauration.

- Les données du Haut commissariat du plan confirment que le taux de chômage, dans les rangs des lauréats de la formation professionnelle, a atteint 25,5% et 19,7% dont ceux des lauréats des établissements universitaires.

- Faiblesse des structures d'intermédiation et de négociations sociales entre les partenaires. Les conflits sociaux ont été au nombre de 38.672 en 2019, nombre qui s'est élevé à 47.916 en 2020 d'après les statistiques du ministère de l'Emploi.

#### II- Politiques d'emploi manquant de réaliser l'objectif escompté :

- Absence d'une vision intégrée de l'emploi et de croisement des politiques publiques y afférentes du fait de la faiblesse de la coordination entre les différents acteurs, secteurs et producteurs.

- Faiblesse de la maîtrise des paramètres économiques et déséquilibres macro-économiques manifestés par la modicité du taux de croissance et de la capacité compétitive, de la productivité et du financement, ce qui génère une incapacité à fournir des postes d'emploi et une augmentation brute du chômage.

- Une politique publique qui fait défaut dans le domaine de l'emploi d'interaction avec les politiques économiques et sociales, ce dont résulte l'inexistence de la condition de globalité qui devrait distinguer ces politiques dans leurs orientations et issues.

- Incohérence et contradiction des paramètres et données statistiques disponibles relatives à l'emploi, les

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



chiffres émis par les divers établissements concernés et spécialisés étant différents pénalisant la base sur laquelle s'appuie la politique publique dans sa lutte contre le chômage.

- Le système de l'éducation-formation ne répond pas aux véritables exigences du marché de l'emploi du fait qu'il ne se réfère pas aux attentes relatives aux ressources humaines formées et habilitées, capables de s'intégrer dans le tissu économique et social.

- Le dispositif juridique n'est pas adapté aux mutations effrénées du marché de l'emploi et devient dépassé quant à ses textes, incapables ainsi de donner des réponses concrètes aux problèmes insolubles de l'emploi, devenant par conséquent un véritable obstacle devant l'incitation des entreprises et plus de performances dans ce domaine.

- Faiblesse des mécanismes de négociation et de dialogue social pour la préservation des postes d'emploi créés et la création d'autres offres par l'adoption de mesures visant à renforcer la confiance et soutenir le dialogue entre les partenaires économiques et sociaux en vue de maintenir l'unité des établissements

producteurs et les développer dans un environnement social sain.

- Absence de toute orientation stratégique pour l'encouragement du dialogue social à l'intérieur des entreprises et unités productives, de tout procédé d'imposition des conditions de l'action syndicale, de protection des droits des travailleurs et d'accessibilité des déterminants de l'intermédiation et de la négociation sociale entre les partenaires.

- Focalisation excessive sur la politique de la promotion de l'emploi qui s'est révélée limitée et a généré de grands dysfonctionnements, la plupart de ses programmes s'étant transformés en des mesures catégorielles dont les effets se reflètent seulement sur des groupes très limités de chômeurs. Au lieu d'optimiser sa capacité d'emploi, cette politique devient plutôt pénalisante en la matière du fait de l'improvisation qui marque son application et, entre autres, sa transformation de nombreux postes stables en d'autres moins stables en l'absence de tout encadrement cohérent à même d'en fixer les conditions de jouissance.

- Echec du programme de soutien du mécanisme de l'auto-emploi et

son incapacité de créer tout dynamisme dans le marché de l'emploi, ne parvenant pas à véhiculer les défis qui lui sont imposés du fait qu'il constitue une réelle pépinière de création d'emploi par le biais de l'incitation des jeunes à l'investissement et à la création d'entreprises.

- Faiblesse et limites des structures d'intermédiation et de gestion du fait du manque alarmant des potentialités matérielles, de l'encadrement juridique et qui explicitent ses missions et son champ d'action, la concurrence incohérente entre ses composantes publiques et privées, l'enclavement du domaine de ses échanges dans une catégorie bien déterminée et son incapacité d'ouverture sur les plus hautes compétences et les établissements et entreprises d'excellence en matière de recrutement et de facilité d'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi.

- Absence de la portée régionale des structures d'intermédiation en matière d'emploi, ce qui en résulte une vulnérabilité des structures d'accueil et des limites de la mise en œuvre et l'application d'un programme à même d'accompagner les

mutations régionales et territoriales, les confinant dans des programmes nationaux ne favorisant pas la créativité des formulations régionales et locales nécessaires pour la réussite de leurs missions.

- Manque d'orientation régionale quant aux programmes et mesures relatives à la promotion de l'emploi en l'absence de stratégies régionales intégrées et complémentaires s'employant à la formulation de projets et de mesures qui saisissent les atouts économiques et sociaux du territoire.

- Manque d'institutions en charge de l'emploi en milieu rural, la plupart étant concentrée dans les grandes et moyennes zones économiques. Cela entrave la promotion de l'emploi dans les milieux ruraux et rend inaccessible la justice sociale.

- Les répercussions négatives de la rente sur le dispositif de l'emploi, la logique rentière provoquant dans nombre de secteurs stratégiques (transport, carrières, ...) l'affaiblissement de la croissance économique, ce qui dévalorise le travail du système culturel d'une part et entrave les possibilités d'investissement dans les secteurs productifs créatifs d'emploi, d'une autre.

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

## III- Programme de l'Union socialiste des forces populaires pour la création d'un million d'emplois convenables à l'horizon des 5 années prochaines

### 1- Une politique publique coordonnée pour le renforcement de l'emploi des jeunes :

-Assurer la coordinabilité des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants et acteurs concernés à travers l'instauration d'un mécanisme national de convergence sous la supervision du chef du gouvernement afin de mettre en œuvre une politique globaliste intégrée visant à réduire le taux de chômage aux limites de 8% et créer 1 million de postes de travail à l'horizon de l'an 2026.

-Réorientation et incitation de l'économie nationale vers les secteurs à grande rentabilité en matière de valeur et de création de postes convenables de travail (technologie, industries médicales,...) et l'impulsion du rythme de croissance afin d'atteindre, à la fin du mandat gouvernemental 6%, ce qui se reflétera quantitativement et qualitativement sur l'offre du travail.

-Incitation de l'investissement

des jeunes à travers la création du « Fonds national de soutien de l'innovation et la créativité quant à l'investissement » qui aura pour objectif de couvrir et financer les projets innovants et créatifs des jeunes capable de créer la valeur, particulièrement dans les domaines de la technologie, de l'industrie, des innovations et découvertes.

-Simplification des procédures et des conditions d'obtention des financements de projet d'auto-emploi au profit des jeunes et augmentation de l'adhésion du secteur bancaire à ce processus.

-Renforcement de la structure d'accueil et de domiciliation des entreprises de jeunes au niveau national.

-Consolidation des missions et capacités de l'Agence nationale de la promotion des PME à même de favoriser l'accompagnement en amont et en aval des entreprises de jeunes, nouvellement créées.

-Habituation de l'assiette foncière publique à travers les différentes zones du pays à abriter les projets et investissements des jeunes.

-Emettre une série de mesures fiscales incitatives des projets et entreprises de jeunes.

-Permettre aux entreprises de jeunes de bénéficier des appels d'offres et des marchés publics.

### 2-Engendrer une forte mutation dans le domaine de la promotion de l'emploi (programme « Espoir des jeunes » (amal chabab) :

-Réorientation et révision des programmes de promotion de l'emploi de manière à assurer leur efficacité et leur contribution à l'incitation de l'emploi par tout ce qui s'adapte aux conditions du travail convenable en sus de l'instauration de nouveaux programmes qui permettent l'accès des jeunes au marché stable de l'emploi.

-Compatibilité de la bourse accordée aux bénéficiaires du programme « Intégration » (Idmaj) de 1600 dh en tant que limite minimale, avec le salaire minimum en vigueur dans notre pays et la prise en charge par l'état des charges sociales complètes versées à la CNSS au lieu de se contenter de la couverture sanitaire et la baisse du délai de la possibilité d'en bénéficier à 18 mois.

-Augmentation du nombre des bénéficiaires du programme « Tahfiz », concernant les entreprises de 10 à 20 bénéficiaires tout en prorogeant l'action de ce programme jusqu'en 2026.

-Réhabilitation du contrat de l'intégration professionnelle (réservé aux diplômés qui peinent à s'intégrer) en vigueur à travers la transformation de la bourse de formation réservée aux entreprises en la prise en charge par l'état des charges de la couverture sanitaire et sa contribution à hauteur de 1500 dh/mois dans le salaire dédié aux bénéficiaires du programme dans les limites de 18 mois.

-Adoption d'une nouvelle mesure dite programme « kafaate » (compétences) destiné à encourager les PME à employer et intégrer les compétences des jeunes d'un haut niveau de formation technique (ingénieurs, cadres techniques supérieurs...).

-L'Etat contribue en outre, par son intermédiaire en prenant en charge les frais sociaux en plus de l'exemption d'impôt sur le revenu pendant 2 ans dans le cadre de contrat de travail (CDI).

-Lancement d'un nouveau programme « Força » (occasion) consacré aux personnes ayant des besoins spécifiques, destiné à l'incitation et l'encouragement des entreprises marocaines à employer cette catégorie via la contribution de l'état consistant en la prise en charge des redevances sociales et en l'octroi d'une bourse de 1000 dh/mois à tout béné-

ficiare dans le cadre du niveau salarial compris entre le SMIG en vigueur et le salaire de 5000 dh/mois en sus de l'exemption d'impôt sur le revenu pendant 15 mois.

-Mise en place d'un nouveau programme « kodra » (capacité) destiné à l'accompagnement des associations, coopératives et ONG et faire d'elles des secteurs capables de participer à l'emploi des jeunes à travers une série d'incitations qui facilite l'intégration des jeunes à l'intérieur de leurs projets, l'Etat contribuant au paiement des salaires des bénéficiaires par l'octroi d'une bourse de 1000 dh/mois dans les limites de 3 bénéficiaires pour les associations et 10 pour les coopératives en sus de la prise en charge des redevances sociales pendant 12 mois.

-Réactivation du programme « Mouqaoualati » (mon entreprise) et reformulation de ses orientations et ses conditions pour en faire un programme national incitatif de la création d'entreprises, tout en simplifiant son financement et en diversifiant les sources.

-Création de points de convergence avec l'INDH, étant l'un des mécanismes en matière de constitution des petites entreprises.

### 3-Amélioration des mécanismes d'intermédiation dans le domaine de l'emploi :

-Réhabilitation de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi, augmentation de ses capacités et élargissement de ses attributions. Révision, également, de sa stratégie et de sa dissémination territoriale dans le sens d'une compatibilité avec ses services à travers toutes les zones du pays.

-Création d'un dispositif national, régional et provincial auprès du ministère de l'Emploi qui œuvre à la coordination et la supervision des différentes activités d'intermédiation en matière d'emploi entre l'acteur public et les entreprises privées s'activant dans le domaine afin de garantir la maîtrise, la transparence et l'efficacité de l'opération.

-Renforcement des capacités de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi et des compétences en matière d'intermédiation électronique, développement et perfectionnement de ses services dans ce domaine.

### 4- Consacrer la portée régionale en matière d'emploi :

-Consolidation du partenariat avec les régions et les conseils élus





# Le Maroc d'abord

## Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

en vue de l'intégration de l'emploi parmi les priorités budgétaires de ces institutions.

- Accomplissement de programmes avec toute région qui prend en compte les particularités et les traits caractéristiques du marché de l'emploi en son sein.

- Renforcement des rôles régionaux des instances et institutions en charge de l'emploi.

- Mise en place d'un programme et de mesures régionales pour la promotion de l'emploi, adaptés à la réalité de l'emploi au niveau local.

- Généralisation du programme « La région te soutient » à toutes les régions, à travers lequel, ces dernières œuvrent à la mise en œuvre d'une série d'incitations et de participations destinée aux jeunes en vue de les assister dans la recherche d'emploi, comprenant une aide financière (décidée par chaque région) pour les déplacements et l'hébergement lors d'entretiens d'embauche à l'extérieur du territoire de la région et une participation financière également (décidée par chaque région) dans les petits projets de jeunes, particulièrement en milieu rural.

### 5- Consolidation de l'ossature de la formation pour le perfectionnement du système de l'emploi :

- Renforcement et valorisation des études prospectives de l'emploi et détermination de la carte des formations à partir des résultats qui en découlent.

- Consolidation du programme d'amélioration de l'admission à l'emploi à travers la formation et le perfectionnement de sa teneur et en faisant qu'elle soit plus à même d'accompagner les réels besoins du marché de l'emploi.

- Orientation du système de la formation professionnelle vers l'accompagnement des secteurs émergents à haute valeur, particulièrement dans le domaine technologique et industriel.

- Un système de la formation professionnelle plus souple et plus à même de s'adapter aux mutations du marché de l'emploi.

- Renforcement de la complémentarité entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de la formation professionnelle.

- Renforcement de la formation continue et séparation de la gestion des contrats privés de formation et l'office de la formation professionnelle et de la promotion de l'emploi et création d'un dispositif spécial qui s'en charge.



- Consolidation et diversification des formations d'habilitation des jeunes non diplômés et les lier aux exigences du marché de l'emploi et diversification des sources de financement.

- Soutien et développement des formules et orientations de la formation, progressivement, au sein des entreprises.

- Augmentation des allocations de la recherche scientifique, de l'incitation et innovation et les lier à l'investissement.

### 6- Habilitation du cadre juridique et informatique et consolidation des mécanismes du dialogue social

- Développement de mesures de souplesse quant au marché de l'emploi et consolidation des moyens juridiques et sociaux de la protection des droits des salariés.

- Révision de la politique des salaires selon un procédé rationnel qui n'entrave pas la mobilité du travail et qui prend en compte les critères de l'action et productivité et le niveau de réalisation des objectifs selon les missions et fonctions d'une part et préserve, d'une autre, en même temps les postes d'emploi.

- Réforme et développement de la procédure de l'indemnisation de perte de travail en la rendant plus efficace et plus à même de répondre à

la souplesse escomptée dans le marché de l'emploi.

- Développement et habilitation de l'organe d'inspection du travail et augmentation de ses ressources humaines afin de lui procurer davantage de capacités et d'efficacité en matière de contrôle et d'ancrage du climat opportun du travail et de la production, tout en encourageant et en développant les mécanismes d'intermédiation et d'arbitrage en tant que base des démarches déployées pour le solutionnement des conflits sociaux.

- Mise en œuvre des réformes juridiques et législatives nécessaires pour la structuration de la relation employeur/salarié et tous les intervenants dans le processus du travail avec la mise en place d'un système informatique relatif à l'emploi dans les deux secteurs public et privé.

- Renforcement et encouragement des conventions collectives, notamment concernant les fonctions provisoires ou partielles.

- Disposition juridique sur l'interdiction du cumul de fonctions.

- Réforme juridique du travail provisoire le rendant plus efficace et plus attractif.

- Durcissement des mesures juridiques relatives à la protection des droits syndicaux des salariés.

- Consolidation du respect des libertés syndicales et institutionnalisées

du dialogue social aussi bien au niveau des deux secteurs qu'aux niveaux national, régional et local et mise en œuvre des ingrédients nécessaires pour une réglementation correcte et une procédure souple des dispositions de la charte du travail et de ses décrets d'application.

- Encouragement et développement des mécanismes du dialogue social au sein des entreprises marocaines.

- Développement du système de prospection du travail, renforcement de ses rôles et ancrage de son autonomie dans le cadre d'une institution nationale indépendante.

### 7- Lutte contre la rente et intégration du secteur informel :

- Libération des secteurs productifs de la rente, les habilitant conformément aux règles de transparence afin de les rendre mieux structurés et plus compétitifs.

- Simplification des procédures incitatives de mutation des unités et personnes travaillant dans le secteur informel et leur intégration dans le tissu réglementaire marocain.

- Renforcement et développement du mécanisme de l'entrepreneur auto-employeur et instauration d'incitations opportunes qui permettent une plus large adhésion à cette procédure.

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

## Le parti des forces populaires est aussi celui des intellectuels par excellence

Abdellatif Moustekfy est un professeur de droit constitutionnel et de sciences politiques à l'Université Hassan II de Casablanca. Il a décidé, à l'instar de nombreux professeurs universitaires, avocats, journalistes, architectes et médecins de se présenter aux prochaines échéances électorales, prévues le 8 septembre prochain, sous l'étiquette USFP. Un choix qui n'est pas le fruit du hasard puisque cette formation politique a toujours été un foyer pour les intellectuels et les artistes qui pensent qu'il est de la responsabilité de l'intellectuel d'agir vis-à-vis des affaires de la cité et de se mêler de ses problèmes, de ses maux et de ses attentes.

Abdellatif Moustekfy soutient que la relation entre l'intellectuel et le politique est étroite tout en précisant que cette liaison trouve sa manifestation la plus absolue dans la figure de «l'intellectuel organique». Un concept conçu par le philosophe italien Antonio Gramsci qui traduit l'idée que «l'organisation de la culture est «organiquement» liée au pouvoir dominant». Pour Gramsci, ce qui définit les intellectuels, «ce n'est pas tant le travail qu'ils font que le rôle qu'ils jouent au sein de la société; cette fonction est toujours, plus ou moins consciemment, une fonction de «direction» technique et politique exercée par un groupe — soit le groupe dominant, soit un autre qui tend vers une position dominante».

Pour notre interlocuteur, l'intellectuel organique est celui qui intègre l'action politique avec la pratique intellectuelle. Il représente, selon lui, une sorte de réservoir qui participe à la théorisation idéologique et à la prise de décisions. Pour lui, Mohamed Abed Al-Jabri est le modèle type de l'in-



tellectuel qui a su réunir le politique et la pensée comme en attestent ses travaux relatifs à la pensée socialiste. Ancien membre actif de l'USFP, Al Jabri avait le mérite d'avoir participé à l'élaboration de la plateforme politique du premier parti socialiste au Maroc. Ex-membre du Bureau politique du parti de la Rose, il a alimenté le parti en idées modernistes, progressistes, le mettant en phase avec l'évolution de la pensée socialiste contemporaine. «Mohamed Abed Al Jabri a été de tous les combats politiques et intellectuels pour que le Marocain reconquière sa citoyenneté et pour que la société s'émancipe», témoigne son collègue et néanmoins grand ami Habib El Malki. «En tant que politique, le défunt est l'un des rares à avoir légué une impressionnante production éditoriale», a fait valoir Abdeddine Hamrouch, écrivain.

Abdellatif Moustekfy a souligné, par ailleurs, que les idées du parti de la Rose et sa pensée poli-

tique ont toujours été présentées au sein de l'université. «Plusieurs professeurs et intellectuels usfpistes ont marqué des générations d'étudiants et de chercheurs. Je fais partie de ces générations qui ont été imprégnées par les orientations idéologiques de l'USFP et fascinées par ses ténors. Des personnalités comme Abderrahim Bouabid, Fathallah Oualalou, Mohammed Elyazghi, entre autres, ont laissé une trace indélébile dans nos esprits, leurs discours et déclarations raisonnent encore dans nos têtes. Sans parler de la production intellectuelle (livres, articles, conférences...) engendrée par d'autres membres du parti», nous a-t-il rappelé.

Cependant, estime notre source, des mutations importantes du champ politique ont chamboulé le paysage politique national et poussé plusieurs intellectuels à boudier la politique. Pis, ils se sont même désintéressés de la production intellectuelle sur la politique. « En effet, plusieurs

phénomènes malsains (clientélisme, pouvoir de l'argent, népotisme...) ont altéré l'action politique et ont eu, pour conséquence, une désaffection politique et la propagation d'un discours politique populiste qui joue sur les sentiments et non sur la raison», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «La pratique politique au niveau national a donné naissance dernièrement à l'émergence de professionnels de la politique qui font appel au pouvoir de l'argent pour cumuler les voix des électeurs. Et du coup, se présenter aux élections parlementaires s'est transformé en véritable opération financière qui exige de véritables moyens financiers. En d'autres termes, nous assistons depuis peu à une véritable mutation qui met en avant le pouvoir de l'argent et la priorité de l'économique sur le politique. Un changement qui n'est pas passé inaperçu puisque même le citoyen lambda croit aujourd'hui que toute candidature aux élections parlementaires n'est qu'un investissement dans un statut qui va permettre par la suite de jouir des faveurs que procure la fonction représentative comme en atteste le cas de certains parlementaires dont le train de vie a complètement changé après avoir accédé au Parlement».

Concernant son engagement en tant qu'intellectuel dans les prochaines élections communales, notre interlocuteur estime que l'échelle communale est la plus représentative de la démocratie participative et offre l'occasion au citoyen de contrôler et d'évaluer son bilan.

Un élu au niveau local est plus proche des attentes et des préoccupations des citoyens et plus exposé à un «vote sanction».

Hassan Bentaleb

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

Améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap et celles des personnes âgées

## Adoption de mesures visant à prendre en charge, indemnisation, soutien et assistance

Notre objectif est l'édification d'une patrie pour tous, indépendamment des conditions et des situations des uns et des autres, et ce en se basant sur les principes d'une citoyenneté entreprenante, en partant du principe que chaque citoyenne ou citoyen bénéficiant de droits et sont tenus par des devoirs qu'ils doivent accomplir dans la mesure de leurs capacités.

Partant de cette vision fondamentale, l'USFP inclut, dans son programme électoral, des propositions visant à défendre les droits des catégories vulnérables dans notre société.

Selon l'USFP, l'Etat a accordé une place importante aux personnes en situation de handicap dans les politiques publiques. Mais malgré ces efforts, la situation de cette catégorie vulnérable reste tributaire de différences sociales, et de l'incapacité des gouvernements successifs au cours de la dernière décennie de faire face à la problématique des personnes handicapées selon une approche des droits humains qui garantit les mécanismes nécessaires pour répondre à leurs besoins légitimes.

Et pour assurer une meilleure intégration sociale des personnes en situa-

tion de handicap, conformément aux obligations internationales du Maroc et aux dispositions de la Constitution ;

- ° Adoption de mesures visant à prendre en charge, l'indemnisation du handicap, le soutien et l'assistance, en particulier pour les familles avec enfants en situation de handicap ;

- ° Accélération de la création d'un Fonds national pour financer des initiatives visant à améliorer les conditions de vie de ces personnes ;

- ° La criminalisation de la discrimination fondée sur le handicap, ainsi que l'exploitation des personnes en situation de handicap dans des pratiques qui portent atteinte à la dignité humaine, comme la mendicité ;

- ° Adoption de mesures pour faciliter leur accès aux services, aux espaces et aux transports publics ;

- ° Adoption de mesures incitatives pour le secteur privé afin de contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap dans le marché du travail ;

- ° Adoption de mesures de discrimination positive pour les personnes en situation de handicap prenant en compte la diversité et les différences en termes de types de handicap ;

- ° Consolidation du cadre institutionnel relatif à la gestion du département chargé des personnes en situation de handicap, ainsi que le renforcement des ressources humaines spécialisées.

### Les personnes âgées

L'USFP accorde une place importante dans son programme électoral à la situation d'une autre catégorie vulnérable dans la société marocaine, à savoir les personnes âgées.

Selon l'USFP, le vieillissement de la population affecte la croissance économique, les modes de vie et les interactions entre les générations. Au niveau individuel, le vieillissement se manifeste par la perte totale ou partielle d'un ensemble de capacités, affectant l'indépendance de la personne âgée. D'après les statistiques, les personnes âgées représentent environ 1/10 de la population totale et ne bénéficient pas pleinement de leurs droits. La plupart d'entre elles souffrent de faibles qualifications au niveau de l'éducation et de la situation socioéconomique et sanitaire.

En effet, plus de 7 personnes sur 10 souffrent d'analphabétisme, le taux de pauvreté chez les personnes âgées dé-



pas sur un sur 10, plus de la moitié des personnes âgées souffrent d'au moins une maladie chronique et ne bénéficient pas de traitements médicaux. En plus, seulement une personne sur cinq bénéficie d'une couverture médicale et plus d'un tiers a besoin d'aide pour gérer ses affaires quotidiennes.

Pis encore, l'USFP constate l'inégalité entre les sexes, car les femmes âgées souffrent plus de la vulnérabilité économique et trouvent plus de difficulté d'accès aux services sociaux et à la couverture sociale et sanitaire.

Partant de ces constats, l'USFP présente des propositions visant à renforcer l'autonomie des personnes âgées et réduire les effets des disparités sociales :

- ° L'élaboration d'une stratégie nationale fondée sur l'amélioration des

conditions de vie des personnes âgées, en accordant l'attention nécessaire à la formation des ressources humaines et à la recherche médicale liée à la vie des personnes âgées, tout en adoptant une approche participative comprenant les acteurs, les experts concernés et la société civile ;

- ° La facilitation de l'accès des personnes âgées aux établissements de protection sociale, en particulier les personnes vulnérables dépendantes et qui ne bénéficient pas du système de sécurité sociale ;

- ° La création d'une « carte spéciale pour les personnes âgées » qui leur permet de bénéficier de leurs différents droits, de leur simplifier les procédures et de leur donner la priorité dans divers services ;

- ° L'adoption d'initiatives et de projets qui valorisent l'activité culturelle et sociale des personnes âgées, tout en facilitant le transfert de leurs expériences aux jeunes générations et créant des espaces culturels aux personnes âgées et les encouragent à participer aux diverses activités (théâtres, musées, bibliothèques, salles de cinéma, instituts de musique, salles d'exposition, voyages...);

- ° L'obligation d'inclure dans les lois relatives aux bâtiments publics ou privés, à la création de l'espace public et urbain, et dans le domaine des transports publics, toutes les dispositions qui garantissent l'accessibilité aux lieux publics, ainsi que l'accès aux informations et aux services ;

- ° La création de centres sociaux pour personnes âgées dans les zones rurales et l'intensification et la réhabilitation des centres sociaux pour cette catégorie sociale dans les zones urbaines.

M.T



### Facilitation de l'accès des personnes âgées aux établissements de protection sociale

tion de handicap, le parti de la Rose propose dans son programme électoral ce qui suit :

- ° La révision de la politique publique pour promouvoir les droits des personnes en situation de handicap, tout en optant pour une approche basée sur les droits humains dépassant la vision philanthropique et se fondant sur un traitement global du handicap sur les plans sanitaire, éducatif, social, économique, psychologique. Elle œuvre également à garantir l'accès aux droits et à assurer la participation so-

Notre objectif est l'édification d'une patrie pour tous, indépendamment des conditions et des situations des uns et des autres, et ce en se basant sur les principes d'une citoyenneté entreprenante

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques

## Abdelhamid Jmahri

*Le programme de l'USFP a été précédé d'un large débat marqué par l'ouverture, la diversité et le pluralisme des idées et des visions que les participants voulaient rationnels, réalistes et globalistes*

L'USFP a organisé à Mohammédia, dimanche 29 août, une rencontre de présentation des têtes de listes et du programme électoral local en perspective des échéances électorales du 8 septembre 2021.

Lors de cette rencontre, Abdelhamid Jmahri, membre du Bureau politique du parti et tête de liste parlementaire à Mohammédia, a indiqué que l'élaboration du programme électoral en question s'est effectuée dans le cadre d'un travail collectif soutenu et participatif ayant regroupé l'ensemble des intervenants, commerçants, médecins, artistes, société civile, syndicats...

Abdelhamid Jmahri a précisé, là-dessus, que le programme a été précédé d'un large débat marqué par l'ouverture, la diversité et le pluralisme des idées et des visions que les participants voulaient rationnels, réalistes et globalistes, ajoutant que «L'USFP connaît Mohammédia et que Mohammédia connaît l'USFP», c'est pourquoi «nous voulons une ville propre, une ville disposant d'un tissu économique solide».

Le responsable ittihadi a rappelé ensuite que la ville, outre ses vastes plages, jouit de potentialités avérées ayant trait à l'industrie de transformation de même qu'elle a toujours eu un rayonnement culturel et matériel certain.

Par conséquent, a-t-il lancé, «il est opportun que la ville s'attribue une identité forte au milieu des deux pôles de Casablanca et Rabat».

Il a ajouté qu'à cet effet, une stabilité institutionnelle de la ville est nécessaire pour assurer l'équilibre et appliquer tous les plans et programmes. «C'est une nécessité essentielle car la ville de Mohammédia se trouve confrontée à d'importants enjeux : la recherche universitaire, l'écologie et un programme réaliste

et ambitieux.

Abdelhamid Jmahri a indiqué que la formulation de la plateforme des propositions du parti pour la population, a été effectuée en adoptant une approche participative par le biais d'un débat ouvert à toutes les catégories sociales de la ville, associant les syndicats, les forces productives et les secteurs socio-professionnels. Ainsi, le programme pour cette ville s'articule autour de deux niveaux, le premier, stratégique lié à la position de Mohammédia et sa fonction quant au devenir du Maroc de la prochaine décennie qui connaîtra de grandes mutations impliquant d'ores et déjà la planification appropriée. Quant au second axe, il concerne la proximité, la nécessité de se pencher sur les affaires de la population, ses attentes et les services à améliorer.

Aussi le programme de l'USFP pour Mohammédia devra-t-il commencer par le « secours » pour la réhabilitation de la ville et le déploiement vers des horizons mettant en avant son identité culturelle, historique, écologique, bénéficiant des leviers du développement consensuel au niveau national, à savoir la numérisation, la recherche scientifique, les partenariats nationaux et internationaux, l'implication des Marocains du monde.

S'agissant de la proximité, autrement dit les besoins quotidiens et directs des habitants, le programme renferme des propositions opérationnelles, réalistes et applicables et également tributaires de la recherche de formes de développement d'une gouvernance de la ville, basée sur la remise en question de la structuration administrative, la numérisation, l'activation de la simplification des procédures, l'instauration d'un dialogue continu et régulier autour de toutes les affaires liées au devenir de

la ville et de ses habitants, par le biais des réseaux institutionnels réglementaires et des initiatives citoyennes. «Tout cela nécessite des approches innovantes, prenant en compte les mutations d'urgence actuelle », a-t-il martelé.

«L'USFP aborde les préparatifs des prochaines échéances sur la base de la devise «le Maroc d'abord, pour une nouvelle alternance avec des perspectives sociales, démocratiques», a affirmé Abdelhamid Jmahri avant d'ajouter que cela s'inscrit dans l'objectif « d'un Etat juste œuvrant à offrir une opportunité équitable de la réussite de ses citoyens, et d'une société moderne, solidaire faisant prévaloir les principes de pluralisme, de diversité, de citoyenneté, de liberté d'opinion et d'expression et d'émergence saine des répercussions de la pandémie, une société dotée d'une institution législative capable de répondre aux attentes des citoyens et de défendre les intérêts de la nation.

### Le programme

#### Culture, sport et jeunesse

- Instauration d'un conseil local en charge de la politique culturelle, artistique, sportive et de jeunesse.

- Préparation d'un musée pour la sauvegarde de la mémoire de la ville, son patrimoine immatériel et l'encouragement de l'écriture et la recherche historique.

- Aménagement de maisons de jeunes et d'espaces pour les loisirs et la formation dans les quartiers et charger les compétences en la matière de leur gestion.

- Généralisation des clubs et unités professionnelles d'informatique.

- Aménagement de salles intégrées à l'intérieur des espaces existants (maisons de jeunes, centres de culture,...)

- Habilitation des chantiers des

métiers artistiques audiovisuels.

- Formation et habilitation des employés du Conseil communal rattachés aux institutions sportives et culturelles.

- Aménagement d'espaces pour l'hébergement de jeunes.

- Création d'un musée pour l'entretien de la mémoire sportive de la ville.

#### Santé :

- Veiller à l'amélioration des services sanitaires et leur rapprochement des citoyens et réduire ainsi la dépendance des villes de Rabat et Casablanca.

- Elargissement des capacités de prise en charge par les structures sanitaires et amélioration des services prodigués par les structures en place.

- Œuvrer pour la création d'un centre hospitalier universitaire pluridisciplinaire.

- Instauration des structures sanitaires pour le traitement optimal des troubles psychiques et des maladies mentales.

- Création de centres d'écoute pour adolescents, jeunes addictifs et enfants violentés...

- Encouragement de la santé de proximité en réhabilitant les dispensaires existants et en créant d'autres dans le but de couvrir l'ensemble du territoire de la commune.

- Aménagement d'une morgue décente, et de centres de transfusion sanguine et d'hémodialyse.

- Intégration de la médecine dentaire dans les urgences.

- Aménagement et habilitation des services de maternité.

- Sensibilisation continue à l'importance de la prévention sanitaire et organisation de campagnes de vaccination contre les maladies contagieuses.

- Accorder un intérêt plus grand à

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



Ph : Haytam Raghieb

la santé de la mère et de l'enfant en coordination et en partenariat avec les parties concernées.

- Accorder un intérêt particulier aux maladies d'asthme et d'allergies.

## Ecologie et industrie

- Encouragement des industries vertes et propres

- Réhabilitation d'un tissu industriel local en conformité avec une conception durable et protectrice de l'environnement.

- Recours aux énergies renouvelables pour l'éclairage public.

- Œuvrer à l'activation du passage au traitement des eaux usées et de l'eau de mer.

- Mise en place d'un partenariat avec les départements gouvernementaux concernés, le secteur privé et les associations écologiques en vue d'une charte écologique locale.

- Création d'un centre local d'observation de la pollution

## Tourisme

- Elaboration d'une politique locale d'amélioration de l'offre touristique de la ville via le soutien des activités sportives et de loisirs.

- Exploitation des plages en les utilisant comme espaces de culture et distractions fructueuses.

- Habilitation du périmètre de Gued El Maleh et de sa végétation

dans le but de susciter la commercialisation du produit touristique.

## Commerce

- Permettre aux commerçants de faire entendre leurs voix dans toutes les instances sociales ayant trait à leurs activités (autorisation, foires, expositions...).

- Associer les commerçants aux prises de décisions au sein des conseils territoriaux.

## Education-formation

- Veiller à doter les établissements publics et privés d'enseignement de services de proximité tels que les terrains de sport, les centres de formation et les espaces de loisirs et de culture.

- Habilitation des établissements d'enseignement à travers des partenariats avec la région et le secteur compétent dans le but d'instaurer un environnement éducatif optimal.

- Sécurisation du périmètre proche des établissements d'enseignement par le biais de conventions et de partenariats avec les parties concernées.

## Administration et gestion :

- Rationalisation objective du budget de la commune en adoptant les principes de transparence et de bonne gouvernance.

- Veiller à réduire l'endettement de la commune sans pour autant affecter les exigences de la population.

- Remise en question du système de l'administration communale et accélération du rythme de la numérisation et de la simplification des procédures administratives.

- Maîtrise de l'assiette foncière et exploitation réglementaire de ce pa-

trimoine au profit de la population et consolidation rationnelle de sa gouvernance.

- Une gestion urbaine moderne s'appuyant sur le partenariat et la participation populaire

- Habilitation des services sociaux communaux, fondée sur la proximité et l'égalité des chances et l'équité.

- Augmentation des ressources propres de la commune au cours du prochain mandat.

## Priorités exceptionnelles

- Habilitation d'espaces pour les personnes âgées et les retraités, particulièrement pour les couches vulnérables, favorisant leur ouverture sur le monde extérieur et la fructification de leurs expériences passées.

- Application de l'arrêté relatif à l'aménagement d'espaces pour les marchands ambulants dans un cadre qui préserve leur dignité.

- Miser sur la concrétisation des droits des personnes handicapées et leur fournir les services nécessaires.

- Renforcement des capacités intellectuelles scientifiques pour un développement durable.

- Instauration de cahiers des charges contraignants, conduisant les parties à prendre en compte les fondements du développement durable dans les différents domaines.

Rachid Meftah

*Mohammédia qui se trouve confrontée à d'importants enjeux : la recherche universitaire, l'écologie et un programme réaliste et ambitieux, doit s'attribuer une identité forte au milieu des deux pôles de Casablanca et Rabat*

## Gad Elmaleh et le mirage américain



“Pour un étranger, faire carrière dans le stand-up aux Etats-Unis, c’est comme si quelqu’un voulait fabriquer une voiture en Allemagne, ouvrir une usine de pâte en Italie, aller en France faire du vin, écrire une pièce de théâtre en Angleterre. Ou encore partir en Chine pour inventer un nouveau genre de communisme. Venir aux USA pour faire du stand-up, c’est se retrouver face à des gens habitués à l’excellence. Donc si j’étais à ta place, avec le succès que tu as en France, je ne bougerai pas”. Dans cet extrait du documentaire “10 minutes in America” consacré à l’aventure outre-Atlantique de Gad Elmaleh dans l’univers du stand-up new-yorkais, la légende vivante de l’humour, Jerry Seinfeld, a tenté de dissuader le comédien marocain de manière subtile, sans le blesser. Mais le message était on ne peut plus clair.

Pourtant, Gad Elmaleh en a fait fi, malgré des débuts plus que mitigés. Il a même poussé le bouchon encore plus loin. Même beaucoup trop loin. Après “American dream”, un premier spectacle en anglais, où il parcourt avec plus ou moins de succès les use et coutumes américains, le natif de Casablanca a pour ambition de remettre le couvert avec un nouveau one man show intitulé «D’ailleurs», certainement motivé par la récompense du Comedy Special of the Year récompensant “Americian dream” produit par Netflix. Mais s’il a le droit de s’enorgueillir d’avoir raflé la mise à des stars telles que John Mulaney, Chris Rock ou Hannah Gadsby, il n’en reste pas moins que l’histoire entre Gad Elmaleh et les Etats-Unis est loin d’être idyllique.

Au vrai, Gad Elmaleh n’a jamais réussi à percer aux Etats-Unis. La mayonnaise n’a jamais pris. Et cela ne

risque pas d’arriver de sitôt. De toute façon, il a l’air résigné. Pour preuve, “D’ailleurs”, le second spectacle en anglais, sera interprété par Gad en tournée dans toute la France à partir du mois de septembre, alors que le premier a été diffusé sur Netflix. Bref, à l’évidence, l’histoire d’amour entre Gad Elmaleh et les Etats-Unis s’est terminée avant même d’avoir commencé, malgré toute la bonne volonté du monde.

Une telle issue était prévisible. Mais depuis le scandale de plagiat qui l’avait éclaboussé en 2019, elle est devenue inévitable. L’auteur cinquantenaire a été épinglé par la chaîne YouTube CopicComic qui avait mis en lumière dans une vidéo d’importantes similitudes entre ses blagues et celles de plusieurs humoristes américains français et québécois, parmi lesquels, Patrick Huard et Martin Matte. Pis, Gad Elmaleh n’a pas eu froid aux

yeux quand il a piqué, 20 ans plus tard, le sketch sur les hôtes de l’air de l’Américain Jerry Seinfeld. Certes, en grand seigneur, l’humoriste américain n’en a pas pris ombrage en expliquant avoir rencontré “Gad Elmaleh il y a 12 ans, et je l’ai tout de suite reconnu comme un vrai humoriste. Allez le voir, il est formidable” mais le mal était déjà fait.

Ainsi dire que la carrière de Gad Elmaleh en a pris un sacré coup relève du doux euphémisme. Et son mea culpa n’y a rien fait : “C’était un épisode douloureux, mais j’ai une part de responsabilité, je n’aurais pas dû être dans l’orgueil. Cet épisode fut instructif et m’a fait grandir”. Mais pas que. Dans cette affaire, Gad Elmaleh a perdu de nombreux fans et une crédibilité, peut-être à jamais. En tout cas, il tente de se relever. Mais c’est tout sauf gagner.

Chady Chaabi

## Une rentrée musicale sous le signe du metal



Un goût de metal ? Oui, mais pour le meilleur avec les 30 ans du “Black Album” de Metallica, apéritif corsé d’une rentrée épicée, comme l’association entre Laurent Garnier, DJ mythique, et les rockeurs-chercheurs des Limiñanas.

Sorti mi-août 1991, le “Black Album” (resté sous ce nom pour la couleur noire de la pochette) permet à Metallica de briser le plafond de verre. Pur produit de la scène metal, le quatuor californien place dès lors ses titres sur les radios et télévisions généralistes, fait exploser les ventes et remplit des stades avec un large public.

Pour fêter les tubes “Enter Sandman”, “The Unforgiven” et “Nothing Else Matters”, deux disques sont prévus le 10 septembre. Outre l’attendu “Black Album” réédité/remastérisé, “The Metallica Blacklist” permet à plus de 50 artistes de revisiter cet opus fondateur. On y entend Miley Cyrus (avec une pincée d’Elton John pour les chœurs), Dave Gahan (Depeche Mode) et même deux Français, Sebastien et Izia.

Le 24 septembre, les playlists radio et plateformes résonneront du “Smells Like Teen Spirit” de Nirvana, morceau emblématique de l’album-choc “Nevermind” sorti il y a 30 ans ce

jour-là. Les célébrations autour de ce disque culte restent encore floues. Krist Novoselic, l’ex-bassiste du groupe (dissous avec le suicide de son leader Kurt Cobain) promet juste des surprises à venir, selon son teasing dans le magazine Uncut. Toujours au rayon anniversaire, on peut citer The Specials. Pour fêter les 40 ans de leur hit “Ghost Town”, le groupe phare du ska sort le 24 septembre “Protest Songs 1924-2012”.

C’est une collection de reprises à hautes doses de chroniques sociales/politiques. On y entend notamment une relecture du “Freedom Highway” (1965) du groupe soul des Staple Singers. Autre quadragénaire, le “Tattoo You” des Rolling Stones -- surtout connu pour “Start Me Up” -- ressortira le 22 octobre, agrémenté de 9 titres inédits de l’époque et d’un live à Wembley de 1982. L’occasion de réentendre le métronome Charlie Watts, récemment disparu, derrière ses fûts.

Avec eux, un disque qui fleurit bon le road-movie et les embarquées réjouissantes: Laurent Garnier s’accoquine avec les Limiñanas pour “De Pelicula”, programmé le 10 septembre. Pas si surprenant: voilà des artistes qui ont toujours refusé les chapelles.

## Après un suspense entretenu, Kanye West sort finalement son album "Donda"

Après des semaines de retard et plusieurs séances d'écoute dans des stades bondés, le dixième album studio du rappeur américain Kanye West est finalement sorti officiellement dimanche.

Jay-Z, The Weeknd, Travis Scott ou Lil Baby figurent en invités sur cet opus de deux heures, comptant 27 morceaux. D'autres participants sont plus polémiques: le chanteur américain Marilyn Manson, accusé de viol, ou le rappeur DaBaby, qui

avait provoqué cet été une controverse avec des propos homophobes et sexistes. Chris Brown, condamné en 2009 pour coups et blessures sur la chanteuse Rihanna, apparaît aussi comme compositeur et parolier sur le morceau "New Again". Dans cet album, qui porte le nom de sa mère décédée en 2007, Kanye West aborde à nouveau des thèmes religieux et fait plusieurs fois référence à sa séparation ultra médiatisée avec Kim Kardashian.

Son album a profondément évo-

lué ces dernières semaines au cours des grandes séances d'écoute publiques organisées à Atlanta, Las Vegas et Chicago. Et Kanye West pourrait bien continuer à le modifier après sa sortie en streaming, comme il l'avait fait pour son album "The Life of Pablo" paru en 2016.

L'artiste de 44 ans, en instance de divorce d'avec la vedette américaine de télé-réalité Kim Kardashian, a aussi entamé une procédure pour changer officiellement son nom en "Ye".



## Bouillon de culture

### Reggae



Lee "Scratch" Perry, producteur derrière l'ascension fulgurante du légendaire Bob Marley, a rendu l'âme dimanche à 85 ans, a annoncé le Premier ministre de Jamaïque, Andrew Holness. "Lee 'Scratch' Perry est mort ce matin alors qu'il se trouvait à l'hôpital Noel Holmes. Il avait 85 ans", a annoncé le Premier ministre dans un communiqué sur Twitter.

"Sorcier du reggae", "Salvador Dali du dub" (prolongement du reggae basé sur des échos), "The Upsetter" ("L'emmerdeur"): les surnoms sont nombreux pour cette figure marquante dans l'histoire de la musique. Né en 1936 à Kendal en Jamaïque, Rainford Hugh "Lee" Perry avait quitté l'école à 15 ans avant de s'installer à Kingston dans les années 60.

"Mon père travaillait à la rue, ma mère dans les champs. Nous étions très pauvres", a-t-il dit en 1984 au magazine de rock britannique New Musical Express (NME). "Je n'ai rien appris à l'école. J'ai tout appris dans la rue".

## Georges Brassens le Méditerranéen, fils de "l'Italienne"

Monument de la chanson française, né il y a un siècle à Sète, sur les rives de la Méditerranée, Georges Brassens a baigné grâce à sa mère Elvira Dagrosa, qu'il appelait "l'Italienne", dans la culture des immigrés italiens du port héraultais.

"Parce que son ascendance italienne s'est transmise par la branche maternelle, Georges Brassens est longtemps resté inaperçu en tant qu'enfant+ d'Italiens. Le détail de cette origine échappe aujourd'hui encore à bon nombre de ses admirateurs, même parmi les plus fervents", écrit la chercheuse et professeure de l'Université Paul Valéry de Montpellier Isabelle Felici dans "Brassens et autres +enfants+ d'Italiens".

Présentée par certains biographes ou même parfois par Brassens lui-même comme étant "napolitaine", Elvira Dagrosa était en réalité née à Sète de parents venus du sud de l'Italie, et plus précisément de Marsico Nuovo, en Basilicate, vers 1880. Mais son père Michele, journalier dans l'agriculture et le bâtiment, l'enregistre à l'état civil italien dans son village d'origine: elle a donc la nationalité italienne.

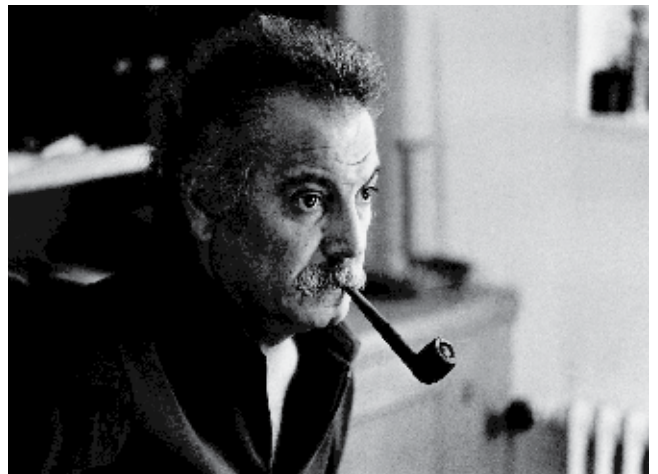
Brassens ne connaîtra pas ce grand-père mort en 1916 mais il se rappelle bien de sa

grand-mère Maria-Augusta (1862-1926). Il racontera notamment qu'elle rusait pour l'emmener à l'école qu'il avait pris en horreur après une punition. Le garnement se précipitait aussi dans les jupes de l'aïeule pour échapper aux foudres de sa mère quand il avait fait une bêtise.

Veuve de guerre, mère d'une fille (Simone, la demi-soeur aînée de Georges), Elvira n'ira pas très loin pour trouver son second mari Jean-Louis Brassens: les deux familles étaient voisines, dans le quartier "Révolution".

Georges Brassens, s'il n'a visiblement jamais parlé couramment l'italien, baigne quotidiennement dans une famille et un milieu italiens dans lequel les dialectes venus de la péninsule se mélangent à l'occitan local et dans lequel la chanson dite "napolitaine", c'est-à-dire du sud de l'Italie, est omniprésente.

"Elle chantait d'abord des chansons italiennes, elle était napolitaine ma mère. J'avais ce répertoire des chansons italiennes. Et en ce temps-là, tout le monde chantait", dira Brassens dans un entretien à France Culture en 1979. Il cite généralement "O Sole Mio" et "Santa Lucia" --qu'il chantera plus tard



avec Tino Rossi-- comme les chansons italiennes qu'il a le plus entendues dans son enfance. Mais il entend probablement dans sa famille maternelle des berceuses et tarentelles du village natal de ses grands-parents.

Et certains retrouveront dans le rythme "sautillant" et "entêtant" de certaines chansons de Brassens --comme "la femme d'Hector"-- la cadence de la tarentelle typique du sud de l'Italie.

NADOR DES COMPTES  
MODIFICATION DE  
L'OBJET SOCIAL,  
TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL  
ET MODIFICATION  
STATUTAIRE.

R.C NADOR N° 20407  
I/ Aux termes du PVAGE  
tenue à NADOR au siège  
social AL HANAE 2 C 321  
SELOUANE, NADOR, le  
25/08/2021, les associés

de la Sté dite: «CODIS-  
TRAN SARL» ont décidé :  
- modifier l'objet social  
par la suppression de pa-  
ragraphe suivant : "NE-  
GOCE" Et l'ajout de  
paragraphe suivant : "EN-  
TREPRENEUR DE TRA-  
VAUX DIVERS OU  
CONSTRUCTION".  
- De transférer le siège  
social sus - mentionné à :  
QUARTIER LAARASSI

N° 12, NADOR  
- D'annuler la domicilia-  
tion et cesser toute activité  
dans cet ancien siège so-  
cial.  
II/ Le dépôt légal a été ef-  
fectué au G.T de 1ere in-  
stance de Nador le  
27/08/2021 sous le N°  
3789.  
POUR EXTRAIT ET  
MENTION  
N° 7473/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taourirt  
Cercle d'El Aioun  
Caidat El Aioun Banlieue  
Commune de Mechraa-Hammadi

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2021

La commune de Mechraa-Hammadi organise le 30/10/2021 au siège de la commune sis à El Aioun Sidi Mellouk à partir de 9 h du matin, un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit du personnel de la commune selon le tableau suivant:

| Grade à examiner                              | Nombre de postes | Conditions demandés  | Délai de dépôt de candidatures |
|---|------------------|--|--------------------------------|
| Rédacteur 2 <sup>ème</sup> Grade              | 01               | rédacteur 3 <sup>ème</sup> Grade comptant au moins six (6) ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au date du premier examen.               | 28/10/2021                     |
| Assistant Administratif 1 <sup>er</sup> Grade | 01               | Assistant Administratif 2 <sup>ème</sup> Grade comptant au moins six (6) ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au date du premier examen. | 28/10/2021                     |
| Assistant technique 2 <sup>ème</sup> Grade    | 01               | Assistant technique 3 <sup>ème</sup> Grade comptant au moins six (6) ans d'ancienneté dans ce grade jusqu'au date du premier examen.     | 28/10/2021                     |

Les demandes de candidatures sont à déposer au service des ressources humaines de la commune et ce avant les dates sus indiquées.

N°7474/PA

N°7475/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE 3/2021

LE DIRECTEUR PROVINCIAL DU MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DIRECTION PROVINCIALE MOULAY YACOUB

ANNONCE AU PUBLIC QUE :

Les architectes peuvent :

L'ouverture des plis sera à 10h du matin

- transmettre leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marches publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La visite des lieux le 13/09/2021 au site du projet. A 10h du matin.

N°7474/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALET  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LA MAJORATION N° :  
35, 36, 37, 38, 39/INV/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le 22 Septembre 2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

| AOO N°      | OBJET DE LA PRESTATION   | ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC) | MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE |
|-------------|--|--|-------------------------------------|
| 35/INV/2021 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 03 ECOLES PRIMAIRES : TIMICHA, TARGA ET TAMZERITE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LES C.T D'IMINOULAOUN ET TOUNDOUTE, PROVINCE DE OUARZAZATE | 451 014,00 DH                              | 5 000,00 DH                         |
| 36/INV/2021 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 03 ECOLES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LA C.T D'IMINOULAOUN, PROVINCE DE OUARZAZATE  | 420 456,00 DH                              | 5 000,00 DH                         |
| 37/INV/2021 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 03 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LES C.T D'IMINOULAOUN ET TOUNDOUTE, PROVINCE DE OUARZAZATE                                | 380 289,60 DH                              | 4 000,00 DH                         |
| 38/INV/2021 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 05 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LA C.T DE SKOURA AHL EL OUST, PROVINCE DE OUARZAZATE                                      | 508 578,00 DH                              | 6 000,00 DH                         |
| 39/INV/2021 | TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAT TAHER IBN ABDELKARIM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE DANS LA C.T DE SKOURA AHL EL OUST, PROVINCE DE OUARZAZATE                     | 1 220 724,00 DH                            | 13 000,00 DH                        |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°7476/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION  
DRAA-TAFILALET  
DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LA MAJORATION N° :  
40, 41, 42, 43, 44/INV/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Septembre 2021 à partir de 10 heures du matin Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

| AOO N°      | OBJET DE LA PRESTATION   | ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC) | MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE |
|-------------|--|--|-------------------------------------|
| 40/INV/2021 | TRAVAUX DE REHABILITATION DES LYCEES QUALIFIANTS IMAM ALI A LA CT D'IGHREM N'OUGDAL, ABOU BAKR ESSADIK A LA CT DE TARMIGTE, IBN AL HAITAM ET SIDI DAOUD A LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE. | 1 995 294,00 DH                            | 23 000,00 DH                        |
| 41/INV/2021 | TRAVAUX DE REHABILITATION DES LYCEES COLLEGIAUX BADR A LA CT DE TARMIGTE ET DRIS 1 A LA CT D'ZNAGUEN, PROVINCE DE OUARZAZATE.  | 621 912,00 DH                              | 7 500,00 DH                         |
| 42/INV/2021 | TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES AGOUME A LA CT D'IGHREM N'OUGDAL, TOUGHOUTE A LA CT DE TIDILI ET TAOURIRTE NOUMERZGANE A LA CT D'AMERZGANE, PROVINCE DE OUARZAZATE.                     | 465 942,00 DH                              | 5 000,00 DH                         |
| 43/INV/2021 | TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES TZLMIMTE, AIT COUZOUZ ET TILIZZA A LA CT D'ZNAGUEN ET ZAOUTI SIDI HSSAIN A LA CT DE OUISSALSATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.                                | 636 735,60 DH                              | 7 500,00 DH                         |
| 44/INV/2021 | TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES SIDI FLAH A LA CT DE SKOURA, ADGHAGH A LA CT DE SIROUA ET AL KHANSA A LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.                                      | 543 892,80 DH                              | 6 000,00 DH                         |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilelet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°7477/PA



SKYOR - SARL AU  
46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 3 EME ETG  
APT N°6,  
- CASABLANCA -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18.08.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associe Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SKYOR.  
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.  
Objet :  
- MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE OU EN PVC (ENTREPRENEUR DE),  
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION (ENTREPRENEUR DE),  
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIARIE EFFECTUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.  
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social :

• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et attribuées à :

Mr. ADNANE MOHAMED, Associé Unique, en rémunération de son apport.  
GERANCE :  
- Mr. ADNANE MOHAMED est nommé GERANT UNIQUE de la Société.

La Société sera valablement engagée par la signature du gérant unique « Mr ADNANE MOHAMED ».

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 30.08.2021 sous le n° 790933. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le n° 514243.

N° 7478/PA

PHARMACIE DE L'EQUILIBRE SARL AU  
46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 3 EME ETG  
APT N° 6,  
- CASABLANCA -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24.08.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : PHARMACIE DE L'EQUILIBRE  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'associe unique.  
Objet :  
- PHARMACIE VENDANT EN DETAIL OCCUPANT PLUS DE TROIS COMMIS.  
- PHARMACIE (MARCHAND D'ACCES-

SOIRES OU FOURNITURES POUR LA).  
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social :  
- Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. AMEASAS MOUNIR... 1000 parts sociales.  
GERANCE :

- Monsieur AMEASAS MOUNIR est désigné gérant unique de la Société.  
La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur AMEASAS MOUNIR.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 27.08.2021 sous le N° 790882. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 514147.

N° 7479/PA

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE (RACHIM)

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Oujda en date du 6 Juillet 2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associe unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «RACHIM» SARL AU.  
Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée à associe unique.

Objet : La société a pour objet :  
- Fabricant de savon de produits d'entretien et de parfums  
- Fabrication de détergents et de nettoyage

- Importation et exportation

Siège : est fixé à 15 RUE JAMAL EDDINE AFGHANI 1 ER ETAGE APT N°3 OUIDA.

Durée de la société : 99 Ans.

Capital social : est fixé à la somme de cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.

Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par :

- M.RACHIDI BOUAZZA II.  
Le Dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de commerce d'Oujda de la société a été immatriculée au Registre du Commerce d'Oujda sous le numéro

37925 en date du 12/08/2021.

N° 7480/PA

PROVINCE DE KHOURIBGA  
CERCLE DE BEJAAD  
CAIDAT OULED Y  
ET B.BATAOU  
COMMUNE BENI ZRANTEL

Avis d'appel d'offres ouvert  
Séance publique (marchés n° : 01 et 02 et 03/BZ/2021)

Le 13 Octobre 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la commune de Beni Zrantel à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix :

-Location des biens des deux souks hebdomadaires Tlat Beni Zrantel et Sebte Takbalte et les deux abattoirs du commune Beni Zrantel au titre d'exercice 2022 du :01/01/2022 à 31/12/2022.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service régie communale, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état w w w .marchés publics .gov .ma .

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé aux concurrents qui le demandent dans

les conditions Prévus de l'article19 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20.03.2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leurs contrôles et leurs gestions.

Les cautionnements provisoires et l'estimation sont fixés comme suit :

• Marché n° 01/BZ/2021: Souks à bestiaux de Tlat Beni Zrantel et Sebte Takbalte

- cautionnement provisoire (30000,00) dirhams.  
- Estimation: 190000.00 dirhams.

• Marché n° 02/BZ/2021 : Droits de stationnement et d'entrée aux souks et Droits de stationnement des véhicules de Tlat Beni Zrantel et Sebte Takbalte et Fondouk Sebte Takbalte,

- Cautionnement provisoire: (20000,00) dirhams.  
- Estimation global: 50500.00 dirhams (droits de stationnement et d'entrée aux souks: 43000.00dhs et droits de stationnement des véhicules et Fondouk : 7500.00dhs).

• Marché n° 03/BZ/2021: Les deux biens d'abattoirs de Tlat Beni Zrantel et Sebte Takbalte

- cautionnement provisoire (20000,00) dirhams.  
- Estimation: 70000.00 dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29et31 du décret n° 2.12.349du 08 Joumada I 1434 (20.03.2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie communale.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre chez le président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par les articles 25, 26, 27 et 29 du décret n° 2.12.349 précité, à savoir :

\* Dossier administratif :

- Caution provisoire.

- Cahier de décharge.

- Déclaration sur l'honneur comprenant le nom du concurrent, adresse et compte bancaire légalisée.

- CNSS délivré de moins d'un an.

- Attestation fiscale délivrée de moins d'un an par le percepteur.

- Photocopie de la CIN

- Registre de commerce

- Attestation de moyen humain et technique.

\* Dossier financier

- Acte d'engagement comportant le montant de location.

N.B : pour toutes autres informations contacter le service concerné de la commune.

Tél : 0667267998

N° 7481/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TIZNIT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 33/2021/ INDH

Le jeudi 23 Septembre 2021 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux travaux de réhabilitation des locaux de DAR Taliba Resmouka à la CT Arbâa Resmouka et de Dar Taliba Tiznit à la CT Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire 5.000,00 dhs (Cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 492 960,00 (Quatre Cent Quatre-

Vingt-Douze mille neuf cent soixante dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division Précitée

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 7482/PA

ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement  
**anrt**  
agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم المواصلات  
14350671 1435011 10001 | 05214441

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°08/2021

(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 23 septembre 2021 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

**L'achat de fournitures de bureau pour le compte de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ Estimation du montant minimum en dirhams TTC : Quatre Cent Quarante et Un Mille Six Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (441.600,00 DH TTC).
- ✓ Estimation du montant maximum en dirhams TTC : Huit Cent Seize Mille Huit Cent Quatre Vingt et Un Dirhams Soixante Cinq Centimes Toutes Taxes Comprises (816.881,65 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

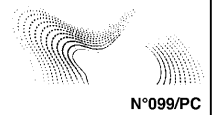
Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

Les échantillons doivent être déposés au plus tard le 22 Septembre 2021 à 16h00, et ce, contre la délivrance d'un accusé de réception.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)



N°099/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°09/INDH/CA/2021  
Le 23/09/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE SKOURA AHL OUST ET D'IMINOULAOUENE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Millions Sept Cent Vingt Mille Et Zéro Centime (2.720.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13/09/2021 à 11 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 7483/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°10/INDH/CA/2021  
Le 23/09/2021 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de

Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX SEPT UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE TELOUETE ET DE TIDILI A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Millions Sept Cent Vingt Mille Et Zéro Centime (2.720.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13/09/2021 à 11 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 7484/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°11/INDH/CA/2021  
Le 23/09/2021 à 11H00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE TARMIGTE, AIT ZINEB, IDELSSANE, GHESSATE, IZNAGUEN ET OUISSEL-SATE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Millions quatre vingt Mille Et Zéro Centime (2.080.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux

Millions quatre vingt Mille Et Zéro Centime (2.080.000,00 dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
-Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directe-

ment au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le 13/09/2021 à 11 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 7485/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**25/DRPS/ANP/ESS/2021**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **25/DRPS/ANP/ESS/2021** relatif à :

**PRESTATION DE CONTRÔLE ET APPROBATION DES PLANS ET SUIVI DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU PORT D'ESSAOUIRA**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

|  |                     |                             |
|--|---------------------|-----------------------------|
| * Le montant de du cautionnement provisoire est de : | <b>2 000,00 DHS</b> | <b>DEUX MILLE DIRHAMS</b>   |
| AU LIEU DE :   | <b>2 000,00 DHS</b> | <b>QUINZE MILLE DIRHAMS</b> |

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7486/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE**  
**PORT DE SAFI VILLE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**26/DRPS/ANP/SV/2021**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **26/DRPS/ANP/SV/2021** relatif à :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU D'EAU POTABLE DU PORT DE COMMERCE DE SAFI VILLE**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

|   |                       |   |
|---|-----------------------|---|
| *Le montant de du cautionnement provisoire est de : | <b>3 200,00 DHS</b>   | <b>TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAMS</b>                                  |
| AU LIEU DE :  | <b>3 200,00 DHS</b>   | <b>QUINZE MILLE DIRHAMS</b>   |
| * Le montant de l'estimation TTC est de :           | <b>319 200,00 DHS</b> | <b>TROIS CENT DIX NEUF MILLE DEUX CENT DIRHAMS TTC</b>                |
| AU LIEU DE :  | <b>319 200,00 DHS</b> | <b>UN MILLION SOIXANTE SIX MILLE QUATRE CENT QUARANTE DIRHAMS TTC</b> |

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7487/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION REGIONALE DU PORT DE SAFI VILLE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**28/DRPS/ANP/SV/2021**

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **28/DRPS/ANP/SV/2021** relatif à :

**TRAVAUX DE DALLAGE DE L'ACCES A LA PLAGE CAP BADDOUZA"OPERATION PLAGES PROPRES 2021"**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

|   |                                     |  |     |
|---|-------------------------------------|--|-----|
| * Le montant de l'estimation TTC est de : | <b>288 000,00</b> soit en lettres : | <b>DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE DIRHAMS</b>           | TTC |
| AU LIEU DE                                | <b>288 000,00</b> soit en lettres : | <b>DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS</b> | TTC |

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7488/PA

**CONSTITUTION**  
\* O'PANINI \* S.A.R.L.A.U  
Suivant acte sous seing privé en date du 14 Juin 2021 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : \*\* O'PANINI \*\* S.A.R.L.A.U  
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique, S.A.R.L.A.U  
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune totalement libérées, et attribuées à l'associée et gérante unique Mme FATNA JAIDA.  
Siège Social : 5 OPERATION AL QODS I LOT F S/B-Casablanca  
Objet : La Société a pour objet au Maroc :  
- Traiteurs et autres services de restauration.  
Durée : 99 années à compter son immatriculation au Registre au commerce.  
Gérance : Mme FATNA JAIDA est nommé gérante unique pour une durée non limitée.  
Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 12/08/2021 sous le n° 789611, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 513089.  
N° 7489/PA

Constitution  
FIDUCIAIRE KING  
CONSULTING -SARL-  
BOUZHNIKA  
Tél/Fax: 0537743001  
GSM: 0661205870.  
Constitution d'une  
S.A.R.L.A.U  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/08/2021. Il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité limitée d'associer unique, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
Dénomination : «PARTSYS GROUP» SARL.A.U.  
Siège Social : 30 APT 08

RUE MLY AHMED LOUKILI HASSAN -RABAT.  
Associé :  
Mr. SAAD EL FEZZAZI, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales  
TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales  
Objet :  
• INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN)  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. SAAD EL FEZZAZI.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de RABAT sous le N°154293, et Dépôt légal a été effectué le 30/08/2021 sous le N°8431.  
N° 7490/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10 /2021/INDH  
Le 28 Septembre 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet :  
Équipement en matériel médical et para médical destinés au Centre Socio-éducatif et paramédicale pour personnes en situation handicapée à la commune Temsia, Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Mar-

chés Publics: www.marchespublics.gov.ma .  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20.000,00 Dhs (Vingt mille Dirhams).  
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 503.634,00Dhs TTC (Cinq cent trois mille six cent trente-quatre dirhams 0 Cts, toute taxe comprise).  
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics  
Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 27 Septembre 2021 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.  
N° 7491/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux

et Forêts.  
Direction Régionale des Eaux Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat- Salé-Zemmour-Zaers.  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert n°  
59/2021/DPEFLCD-Rbt  
Le 23/09/2021 à 10h00min, il sera procédé, dans le bureau du Directeur de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI Dar Essalam Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les travaux d'installation de clôture en fil de fer barbelé sur une longueur de 7000 ml au niveau des parcelles 16 et 18 et le site n° 2 de la forêt de Témara, relevant du CCDRF de Rabat-Témara, Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI Dar Essalam Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille dirhams (20.000,00 Dh).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent cinquante-deux mille dirhams zéro centimes (252.000,00 Dh) TTC.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

n°27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
• Soit les déposer par voie électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.  
N° 7492/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Salé-Zemmour-Zaers.  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.  
Avis d'appel d'offres ouvert n° : 61/2021 (Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)  
Le 27/09/2021 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Travaux de regarnis et d'entretien des plantations

anciennes sur une superficie de 11ha, dans la forêt Urbaine d'Ain lahuala, relevant de la DPEFLCD de Rabat.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt mille quarante-quatre dirhams et seize centime TTC (120 044.16 Dh TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit Déposer leurs offres par voie électronique.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
N° 7493/PA

## Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran  
07.05 : Tinoubka  
07.40 : Ichaa Mamlaka  
08.35 : Amouddou  
09.30 : Nafass Al Hayat  
10.30 : Yakout et Aanbar  
11.30 : Hayat Jadida  
11.45 : Hayat Jadida  
12.00 : Marhba bi Shabi  
12.30 : Rass Lamhayen  
13.00 : JT Addahira  
13.20 : Dar Lghazlane  
14.00 : JT en Amazigh  
14.20 : JT enEspagnol  
14.40 : Nounjoum  
Al Aoula Best Of  
16.20 : Oujouh Midelt  
17.00 : Nafass Al Hayat

18.00 : Amouddou  
19.00 : JT en Français  
19.20 : Hayat Jadida  
19.50 : Dhak Aala rassek  
20.00 : Marhba bi Shabi  
20.30 : Vision et prise de position  
21.00 : JT Principal  
22.00 : Chabab Fi Wajilha  
23.00 : Une heure en enfer  
23.50 : Dernier bulletin d'information  
00.20 : Annajm  
02.00 : Canal Atlas  
03.00 : Marhba bi Shabi  
03.30 : Yakout et Aanbar  
04.30 : Tinoubka  
05.00 : IchaaMamlaka  
06.00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an  
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
06:25:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR  
06:55:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING  
08:25:00 : FEUILLETON : YAWMIYAT TABIB  
09:10:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA  
09:45:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
09:50:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
10:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR  
11:05:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING  
12:00:00 : SERIE : L'auberge  
12:35:00 : METEO  
12:45:00 : AL AKHBAR

13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : FLAMES OF DESIRE  
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:30:00 : FEUILLETON : FA-DILA  
15:50:00 : FEUILLETON : Hdidane 3INDA AL FARA3INA  
16:20:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
17:50:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF  
18:00:00 : DESSINS ANIMES  
18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA  
18:35:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA

19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:45:00 : QUE DU SPORT  
20:50:00 : METEO  
20:55:00 : ECO NEWS  
21:10:00 : METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : JEU : NKATCH-FOU BLADNA  
23:25:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR  
23:55:00 : FEUILLETON : FLAMES OF DESIRE  
00:40:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
01:30:00 : LONG-METRAGE : MAJID  
03:25:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
04:15:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA  
05:00:00 : SERIE : Al boued al akhar

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                           |         |                           |                         |                  |                     |                   |                            |                    |
|---------------------------|---------|---------------------------|-------------------------|------------------|---------------------|-------------------|----------------------------|--------------------|
| OUTRANCE                  | ACOMPTÉ | PARTIE DE BRIDGE          | FLIC                    | VILLE D'IRAK     | DÉGÔTÉ              | RUISSE-AUX        | LA FIN DU JOUR             | GROUPE NOMBREUX    |
| GRAND BRÛIT               |         |                           |                         |                  | MONTÉE DANS UN LIT  |                   |                            |                    |
|                           |         |                           | TRÈS COURT              |                  | MISANTHROPE         |                   |                            |                    |
| COUPEAU LETTRES DE SARTRE |         | AVIONS SANS PILOTES       |                         |                  |                     |                   | FEINTE                     |                    |
| VILLE DE FRANCE           | ZINC    | LETTRES DE BEART          |                         | NATO             | VOYELLES            |                   | ARTICLE                    |                    |
|                           |         |                           | HEURES SOMBRES          |                  |                     |                   | QUARTIER DE REIMS          |                    |
| VERSUS                    |         | ZONE ENLEVÉS              |                         | FAUCHE SODIUM    |                     |                   | LETTRES DE TRUMP VENTILÉES |                    |
|                           |         | PARA DE BAS EN HAUT ACCRO |                         |                  |                     | ATTAQUE EN APARTÉ |                            | ANNONCE LINE SUITE |
| DIVISEUR EXCESSIVE        |         |                           |                         |                  |                     |                   |                            |                    |
|                           |         |                           |                         | GRAND FERRO-QUET | SITUATION BIPLÉSQUE |                   | LETTRES DE CRÈTE           |                    |
| AVERSE EN CORSE           |         |                           | ALERTE SYMBOLE DU BRÔME |                  |                     |                   |                            | ARTICLE COLITOMES  |
| NOTE CUBE                 |         | MEMBRE ACTIF              |                         |                  |                     |                   | CHOISI                     |                    |
| QUARTIER DE BRÈME         |         | FUREUR                    |                         |                  |                     |                   | POSSÉSSIF                  |                    |

Solution mots flechés d'hier

|                  |   |                  |   |       |                 |         |       |   |        |
|------------------|---|------------------|---|-------|-----------------|---------|-------|---|--------|
| JOURNÉE FLÛTES   | C | EFFETES DU KASAI | T | POPUL | LES AINS DE VOZ | NOUVELS | TE EN | D | MEURIS |
| POET EN SABBAT   | O | R                | N | E     | A               | R       | G     | E | N      |
| MANIE ME TAL     | U | T                | I | L     | I               | S       | E     | O | U      |
|                  | O | R                | E | C     | S               | T       | A     | S | Y      |
| ENVOIE MOÛLE     | I | O                | L | E     | C               | R       | U     | A |        |
|                  | P | R                | E | A     | T               | O       | I     | D | U      |
| CONK INTER-URTY  | I | M                | M | E     | U               | B       | L     | E |        |
|                  | L | A                | P | S     | I               | S       | U     | C | R      |
| FRONCE DE D'OPPE | C | S                | E | L     | S               | T       | O     | C |        |
|                  | E | T                | E | X     | I               | G       | E     | A | U      |
| IF               | E | T                | A | I     | O               | T       | A     |   |        |
| KUMA             | U | S                | A | E     | G               | E       | R     | I | E      |
| FRONCE           | R | A                | S | E     | E               | T       | E     | T | E      |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Directeur de la Publication et de la Rédaction</b><br/>Mohamed Benarbia</p> <p><b>Secrétaire général de la Rédaction</b><br/>Ahmed Saâdi</p> <p><b>Rédaction</b><br/>Mohamed Bouarab<br/>Hassan Bentaleb<br/>Alain Bouithy<br/>Mourad Tabet<br/>Wafaa Mejdoubi<br/>Mehdi Ouassat<br/>Chady Chaabi</p> <p><b>Responsable des ressources humaines</b><br/>Atika Rachdi</p> <p><b>Directeur artistique</b><br/>Fouad Ezzafir</p> <p><b>Service technique</b><br/>Khadija Sabi (Responsable)<br/>Meryem Warrach<br/>Myriem Rehane<br/>Khadija Halafi<br/>Hafid Bouzarouata<br/>Mariama Farki<br/>Elkandoussi Elmardi</p> | <p><b>Révision</b><br/>Abdelmoumein Warrach<br/><b>Secrétariat</b><br/>Asmaa Tabaa</p> <p><b>Photographe</b><br/>Ahmed Laaraki</p> <p><b>Correspondants</b><br/>Ahmadou El Katab (Laâyoune)<br/>Abdelali Khallad (Essaouira)</p> <p><b>Collaborateurs</b><br/>Chouaib Sahnoun<br/>Khalil Benmouya</p> <p><b>Adresse de la Rédaction des ressources</b><br/>33, Rue Amir Abdolkader<br/>B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p><b>E-mail:</b><br/>Liberation@libe.ma<br/>Téléphone:<br/>0522 61.94.04<br/>0522 62.32.32<br/>Fax de la rédaction:<br/>0522 62.09.72</p> <p><b>Service annonces et publicité</b><br/>E-mail:<br/>annoncesliberation@libe.ma</p> | <p>Youssef El Gahs<br/>Mouna El Youssoufi<br/>Loubna Baghdadi<br/>Latifa Mounib<br/>Rkia Ait Dahman<br/>Siham Zaiter<br/>Fadwa Choukri</p> <p>44, Avenue des E.A.R<br/>3ème Etage - Casablanca<br/>Tél: 0522 31.00.62<br/>Fax: 0522 31.28.10</p> <p><b>Imprimerie</b><br/>Les Editions Maghrebines</p> <p><b>Distribution</b><br/>SAPRESS<br/>Dossier DE PRESSE<br/>130/64</p> <p><b>Site web:</b><br/>www.libe.ma</p> <p>Journal Libération<br/>Libération Maroc</p>  |
|--|---|---|

# Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Papillons nuisibles.
- II. Montrer son opposition. - Qui manque d'adresse.
- III. Une voix venue d'Arménie. - Béquille de chantier.
- IV. OEuvre de Rimbaud. - Celle de l'âme est la plus importante.
- V. C'est la fin de tout. - Énormément.
- VI. Temps de loisirs. - C'est la foire.
- VII. Annonce le visiteur. - Fait son trou.
- VIII. Premier fleuve de France. - Invalide. - Il ne nous rajeunit pas.
- IX. Éjaculations. - Il n'y manque rien.
- X. Accords pour un transfert.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Détournement mineur.
- 2. Pastis à la grecque. - Gare à lui !
- 3. La copine du mec. - Galette pleine de musique.
- 4. Ourdit son plan. - Père du Roi d'Ys.
- 5. Canailles.
- 6. Empoisonne le Tour de France. - Secours providentiels.
- 7. Se moquer des gens. - Plus bon à rien.
- 8. Il procure un chauffage écologique. - Preuve qu'on a trop frotté.
- 9. Peut être à l'origine d'une claque. - Dieu du stade.
- 10. Recousue. - Le pronom du pronom.
- 11. Publie nos grilles. - Envol de courte durée.
- 12. Vieux.

# Grilles de sudoku

|                  |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |   |   |   |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| <i>Facile</i>    |   |   |   |   |   |   |   |   | <i>Moyen</i>  |   |   |   |   |   |   |   |   |
|                  |   | 2 |   |   | 3 |   |   | 6 | 7             |   | 3 |   |   |   |   |   | 5 |
| 8                | 3 | 5 | 7 |   | 6 |   |   |   |               |   |   | 8 |   | 3 | 4 | 1 |   |
| 1                |   |   |   | 2 | 9 |   |   |   |               |   | 2 | 1 |   | 4 |   |   | 6 |
| 2                | 5 |   | 9 | 4 |   |   |   | 7 | 6             |   | 3 | 6 |   |   |   | 2 | 7 |
|                  |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   | 2 |   |   |   | 5 |   |
| 7                | 9 |   |   | 8 | 5 |   |   | 3 | 2             |   | 4 | 7 |   |   |   | 6 | 1 |
|                  |   |   | 2 | 5 |   |   |   |   | 9             |   | 6 |   |   | 8 |   | 9 | 4 |
|                  |   |   | 8 |   | 1 | 6 | 4 | 5 |               |   | 2 | 3 | 7 |   | 1 |   |   |
| 5                | 1 |   | 6 |   |   |   |   | 2 |               |   | 8 |   |   |   |   |   | 2 |
| <i>Difficile</i> |   |   |   |   |   |   |   |   | <i>Expert</i> |   |   |   |   |   |   |   |   |
|                  | 2 |   | 7 | 4 |   |   |   |   |               | 2 |   | 1 |   | 5 |   | 6 |   |
|                  |   |   |   |   | 2 | 6 |   | 5 |               |   | 8 | 4 | 6 |   |   |   |   |
|                  |   |   |   | 1 | 6 |   | 4 |   |               |   | 5 |   |   | 2 |   |   |   |
|                  |   | 5 |   |   |   |   |   | 4 |               | 9 |   | 5 |   | 7 |   |   | 1 |
| 8                | 6 |   | 2 |   |   |   | 5 | 7 |               |   |   |   | 3 |   | 7 |   |   |
| 9                |   |   |   | 2 |   |   |   |   |               |   |   | 8 | 7 |   | 5 |   |   |
|                  | 8 |   | 2 | 7 |   |   |   |   |               |   |   | 4 |   |   | 3 |   |   |
| 7                |   | 4 | 3 |   |   |   |   |   |               |   |   | 8 | 7 | 5 |   |   | 9 |
|                  |   |   |   | 6 | 4 |   | 9 |   |               |   |   |   |   |   |   |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

|                  |   |   |   |   |   |   |   |   |               |   |   |   |   |   |   |   |   |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| <i>Facile</i>    |   |   |   |   |   |   |   |   | <i>Moyen</i>  |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9                | 4 | 7 | 3 | 5 | 1 | 6 | 2 | 8 | 6             | 1 | 4 | 9 | 8 | 7 | 5 | 2 | 3 |
| 8                | 3 | 2 | 4 | 7 | 6 | 5 | 1 | 9 | 5             | 8 | 2 | 3 | 6 | 1 | 7 | 4 | 9 |
| 6                | 5 | 1 | 2 | 9 | 8 | 3 | 7 | 4 | 7             | 3 | 9 | 5 | 4 | 2 | 1 | 6 | 8 |
| 5                | 8 | 6 | 9 | 1 | 7 | 4 | 3 | 2 | 3             | 6 | 8 | 7 | 9 | 5 | 4 | 1 | 2 |
| 1                | 2 | 9 | 5 | 3 | 4 | 8 | 6 | 7 | 4             | 7 | 1 | 8 | 2 | 3 | 6 | 9 | 5 |
| 3                | 7 | 4 | 8 | 6 | 2 | 9 | 5 | 1 | 2             | 9 | 5 | 6 | 1 | 4 | 3 | 8 | 7 |
| 7                | 1 | 3 | 6 | 8 | 9 | 2 | 4 | 5 | 1             | 5 | 6 | 2 | 7 | 9 | 8 | 3 | 4 |
| 2                | 6 | 8 | 1 | 4 | 5 | 7 | 9 | 3 | 9             | 4 | 3 | 1 | 5 | 8 | 2 | 7 | 6 |
| 4                | 9 | 5 | 7 | 2 | 3 | 1 | 8 | 6 | 8             | 2 | 7 | 4 | 3 | 6 | 9 | 5 | 1 |
| <i>Difficile</i> |   |   |   |   |   |   |   |   | <i>Expert</i> |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4                | 8 | 6 | 2 | 1 | 3 | 9 | 7 | 5 | 3             | 7 | 8 | 5 | 2 | 9 | 6 | 4 | 1 |
| 5                | 2 | 1 | 6 | 7 | 9 | 3 | 4 | 8 | 9             | 2 | 4 | 6 | 1 | 7 | 8 | 3 | 5 |
| 3                | 7 | 9 | 4 | 5 | 8 | 6 | 1 | 2 | 6             | 1 | 5 | 3 | 4 | 8 | 7 | 2 | 9 |
| 2                | 6 | 5 | 9 | 3 | 7 | 1 | 8 | 4 | 4             | 6 | 9 | 2 | 7 | 5 | 1 | 8 | 3 |
| 8                | 4 | 3 | 1 | 2 | 5 | 7 | 9 | 6 | 7             | 5 | 3 | 9 | 8 | 1 | 2 | 6 | 4 |
| 1                | 9 | 7 | 8 | 6 | 4 | 5 | 2 | 3 | 2             | 8 | 1 | 4 | 6 | 3 | 9 | 5 | 7 |
| 7                | 3 | 4 | 5 | 8 | 1 | 2 | 6 | 9 | 1             | 4 | 2 | 7 | 5 | 6 | 3 | 9 | 8 |
| 6                | 1 | 8 | 3 | 9 | 2 | 4 | 5 | 7 | 5             | 3 | 7 | 8 | 9 | 2 | 4 | 1 | 6 |
| 9                | 5 | 2 | 7 | 4 | 6 | 8 | 3 | 1 | 8             | 9 | 6 | 1 | 3 | 4 | 5 | 7 | 2 |

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    | E | N | C | A | U | S | T | I | Q | U  | E  | R  |
| II   | F | O | U |   | R | E | A | L | I | S  | T  | E  |
| III  | F | U | R | O | N | C | L | E |   | U  | R  | E  |
| IV   | I | S | E | R | E |   | E | S | P | R  | I  | T  |
| V    | L |   | T | I | S | S | E |   | R | E  | P  | U  |
| VI   | O | T | E | E |   | O | S | L | O |    | E  | D  |
| VII  | C | H | E | N | A | L |   | E | M | E  | R  | I  |
| VIII | H | E |   | T | R | E | S | S | E | S  |    | E  |
| IX   | E | S | S | E | N |   | P | A | N | A  | M  | E  |
| X    | R | E | T | R | O | V | I | S | E | U  | R  | S  |

# Sport

## Memphis Depay séduit toujours le Camp Nou



Deux semaines après son récital contre la Real Sociedad, Memphis Depay séduit toujours le Camp Nou avec le but de la victoire (2-1) pour le FC Barcelone contre Getafe dimanche pour la 3e journée de Liga, tandis que l'Atlético Madrid a arraché un nul inespéré 2-2 contre Villarreal.

Les Catalans ont ouvert la marque dès la 2e minute avec un but express de Sergi Roberto à la reprise d'un centre de Jordi Alba, puis Getafe a égalisé sur une jolie combinaison conclue par Sandro (19e). Et l'ex-attaquant lyonnais Depay a scellé la victoire avec un joli but à la 30e minute.

"Le N.10 aurait dû être pour Memphis", écrivait Marca sur son site dimanche soir, en référence au numéro laissé libre par Lionel Messi, qui faisait ses débuts sous les couleurs du Paris SG à Reims en soirée.

Lors des trois premiers matches sous les couleurs blaugrana, l'international néerlandais a déjà marqué deux buts et a délivré une passe décisive. C'est la recrue la plus efficace du Barça depuis Cesc Fabregas en 2011 (trois buts et quatre passes décisives lors de ses trois premiers matches de Liga).

Il a même manqué le doublé de peu, mais sa reprise en aile de pigeon d'un centre de Sergiño Dest n'a pas accroché le cadre en toute fin de match (85e).

Les hommes de Ronald Koeman ont maîtrisé la première période, puis ont levé le pied après la pause... et ont même failli se faire surprendre par un ancien de la maison, Carles Aleña (56e), puis par Nemanja Maksimovic (60e), qui ont eu les ballons pour égaliser.

Antoine Griezmann est notamment passé à côté de son

match, et a été brièvement sifflé par le public.

"En tant qu'entraîneur, je ne peux jamais cautionner que le public siffle un de nos joueurs. On peut toujours critiquer un joueur s'il n'a pas la bonne attitude, mais ce n'est pas le cas d'Antoine. Il n'a certes pas eu l'efficacité requise, il n'était pas super bien, mais c'est juste un match. L'équipe n'a pas trouvé les espaces pour lui non plus. On ne peut pas lui demander de marquer quatre buts à chaque match", l'a défendu Koeman en conférence de presse.

Le champion d'Espagne en titre a de son côté calé pour la première fois de la saison sur sa pelouse: l'Atlético Madrid a arraché le match nul 2-2 en toute fin de match contre le vainqueur de la Ligue Europa, Villarreal, en clôture de la 3e journée.

Les "Rojiblancos" ont gâché énormément d'occasions et ont

encaissé le premier but, par Manu Trigueros à la 52e. Ils ont vite répliqué par leur "Pistolero" uruguayen Luis Suarez (59e), mais la défense madrilène a de nouveau failli à la 74e, laissant la recrue Arnaut Danjuma redonner l'avantage au "Sous-marin jaune".

Mais alors que le match semblait promis aux visiteurs, l'Atlético est revenu de manière inespérée au bout de la nuit: à la 90e+5, Aissa Mandi a marqué un but contre son camp après une mésentente avec son gardien, et a offert l'égalisation à l'Atlético.

"Leur deuxième but nous a générés de la tristesse, parce qu'on était en train de perdre un match qu'on aurait pu gagner. Puis a surgi ce que ce sport a de juste dans son injustice", a résumé Simeone en conférence de presse d'après-match.

Pourtant, les hommes de Diego Simeone avaient largement

le match en mains: à la pause, ils dominaient les statistiques, avec treize frappes contre zéro côté Villarreal.

Mais les efforts de l'international français Thomas Lemar, omniprésent et irrécusable dans les lancements des offensives madrilènes, avec notamment une frappe qui a touché le montant droit des cages de Geronimo Rulli à la 23e, ont été vains.

Avec ce premier couac, l'Atlético revient au niveau d'un petit peloton qui domine le classement avec 7 points après trois journées: on y trouve l'étonnant promu Majorque, Valence, Séville, le FC Barcelone et le Real Madrid, leader à la différence de buts générale.

A noter également l'éclatante victoire du Rayo Vallecano, fraîchement promu en Liga, qui a étrillé Grenade 4-0 en début de soirée.

## Manchester United bousculé mais vainqueur

### Tottenham leader minimaliste

Sans sa recrue-star Cristiano Ronaldo, Manchester United a souffert à Wolverhampton mais a fini par s'imposer (1-0) dimanche pour le compte de la 3e journée du Championnat d'Angleterre, qui a vu Tottenham conserver sa place de leader.

Deux jours après l'annonce du retour de Ronaldo sous le maillot d'United, son club de 2003 à 2009, les "Red Devils" ont montré qu'ils avaient grand besoin des buts de leur attaquant portugais pour viser haut.

Il leur a fallu attendre la 80e minute pour prendre l'avantage face aux "Wolves" grâce à Mason Greenwood sur une passe de l'international français Raphaël Varane, qui faisait ses grands débuts en Premier League

après dix années passées au Real Madrid.

Greenwood a profité de l'une des rares incursions de Manchester United et d'une faute de main du gardien José Sa pour donner la victoire à son équipe et lui offrir un record d'invincibilité à l'extérieur (28 matches sans défaite).

Mais les Mancunians ont montré une série de défaillances individuelles et collectives inquiétantes.

Au milieu, Paul Pogba et Fred ont été le plus souvent dépassés par l'engagement physique et les mouvements des "Wolves", notamment Trincao et Adama Traoré.

Wolverhampton s'est procuré les occasions les plus franches, notamment par Romain Saïss, dont les deux

tentatives ont été repoussées coup sur coup par David De Gea sur sa ligne, après un duel aérien remporté face à Varane (69e).

Pour sa première titularisation aux côtés de Harry Maguire en défense centrale, Varane a eu du mal à trouver ses repères dans une défense qui avait déjà éprouvé des difficultés sans lui, le week-end dernier, à Southampton (1-1).

Avec sept points, Manchester occupe la 3e place du classement à deux longueurs du leader Tottenham, seule équipe à avoir réussi un carton plein de trois victoires, toutes sur le plus petit des scores.

Le club du nord de Londres a inscrit trois buts depuis le coup d'envoi de la saison et n'a concédé aucun, ce

qui en fait un leader à l'efficacité redoutable.

Sa victoire dimanche contre Watford (1-0) était à l'image des deux premières contre Manchester City et à Wolverhampton: minimaliste.

Le premier match de Harry Kane cette saison à White Hart Lane, après l'échec définitif de son transfert à Manchester City, n'a pas donné à Tottenham l'allant offensif qui lui fait défaut depuis le départ de Mauricio Pochettino, il y a deux ans.

Heureusement pour les Spurs, Son Heung-min a de nouveau été décisif, deux semaines après son but victorieux contre City: son coup franc rentrant a trompé Daniel Bachmann (42e, 1-0).

Mais les supporters des Spurs

n'ont pas de quoi s'enthousiasmer pour un style de jeu très défensif, proche de celui mis en place la saison dernière par José Mourinho.

Celui-ci avait très bien fonctionné jusqu'au cœur de l'automne, puisque les Spurs étaient encore leaders du championnat à la mi-décembre, avant de s'effondrer.

Watford n'est pas resté inactif: un tir contré d'Ismaila Sarr juste devant le but, suite à un débordement de Moussa Sissoko (54e) aurait pu lui permettre d'égaliser.

Le milieu international français était de retour à White Hart Lane seulement 48 heures après avoir signé son contrat de deux ans avec Watford et a reçu une ovation du public au moment de son remplacement.

# Messi, star de Paris déjà couronnée à Reims



Même s'il n'a pas brillé durant la demi-heure passée sur le terrain, Lionel Messi a été le roi de la soirée à Reims, où il a été adoué par les supporters pour ses grands débuts avec le Paris SG (2-0).

Depuis plusieurs jours, l'effervescence régnait dans la Cité des Sacres à l'idée d'être le théâtre des premiers pas de "la Pulga" (la puce en espagnol) en Ligue 1. Et l'accueil réservé à la superstar argentine a été à la hauteur de l'énorme engouement qu'elle a suscité.

Avant la rencontre pourtant, "Leo" Messi et les autres remplaçants parisiens ne se sont pas échauffés sur la pelouse comme le veut la tradition, mais dans les vestiaires, peut-être pour rester hermétiques à la folie ambiante dans les tribunes.

A l'annonce des équipes, son nom, prononcé en dernier a été acclamé par presque tout le stade Auguste-Delaune, plein à craquer (20.525 spectateurs) pour l'occasion. Et lorsqu'il s'est rendu sur le banc de touche, où il s'est installé à côté de son compatriote Leandro Paredes, les supporters présents juste derrière ont fait clignoter les flashes pour le photographe ou le filmer.

À la mi-temps, quand il se dirigeait vers le tunnel des vestiaires et qu'il était ovationné par les fans, il leur a adressé un pouce levé et un grand sourire, pour leur plus grand bonheur.

Durant la mi-temps, il ne s'est pas échauffé sur la pelouse au contraire des autres joueurs de champ, laissant craindre qu'il pourrait ne pas jouer.

Mais à la 58e minute, une clameur a retenti quand "la Pulga" est partie s'échauffer sur le bord du terrain. Et elle s'est nettement amplifiée cinq minutes plus tard lorsqu'il est revenu en courant vers le banc, signe qu'il allait entrer en jeu.

Clin d'oeil du destin, c'est quand l'Argentin était en train de retirer sa chasuble, et que tout le stade n'avait d'yeux que pour lui, que Kylian Mbappé, au coeur d'une saga entre le PSG et le Real Madrid, s'est offert un doublé (63e).

Messi est finalement entré en jeu à la 66e minute à la place de son grand ami Neymar, avec qui il a formé un duo prolifique durant quatre saisons au FC Barcelone (2013-2017). Les tribunes se sont alors embrasées et ont scandé

"Leo Messi" à tue-tête pour ses premiers instants comme joueur du PSG.

Dès que l'attaquant de poche a touché le cuir, des murmures sont descendus des tribunes. Il a d'abord joué en une touche, sans trop porter le ballon. Il a ainsi fallu attendre la 78e minute pour assister à son premier rush balle au pied sous le maillot parisien: après avoir intercepté le ballon, il s'est enfoncé plein axe avant de servir sur sa droite Mbappé, qui s'est infiltré dans la surface et a adressé son coéquipier argentin, sans succès.

Les deux stars, qui ont peut-être disputé leur premier et dernier match ensemble si l'international français venait à quitter Paris, se sont beaucoup

cherchées sur le terrain et ont souvent tenté de combiner, à l'image d'un nouveau centre en retrait du Français pour l'ancien Barcelonais dans le temps additionnel (90e+2).

Après le coup de sifflet final, les deux joueurs se sont d'ailleurs donné une chaleureuse accolade avant d'aller, avec leurs coéquipiers, remercier les centaines de supporters qui avaient fait le court déplacement et qui se sont beaucoup fait entendre dans l'enceinte rémoise.

Plusieurs joueurs champenois ont tenté d'échanger leur maillot avec Messi, mais il a poliment refusé. Il a toutefois accepté de poser pour une photo collector avec la fille du gardien Predrag Rajkovic dans ses bras. C'est cadeau.

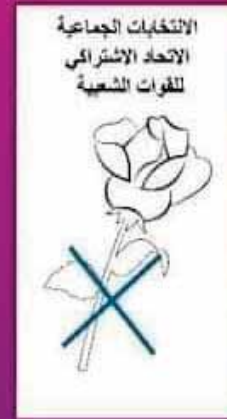
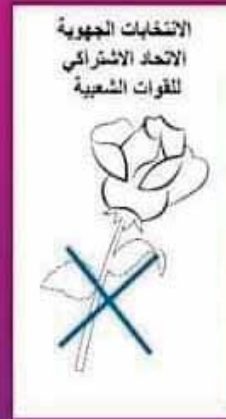
| Ligue Nationale du Football Professionnel |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |  |  |  |  |
|---|------|------|------|------|--------------|------|------|------|------|--------------|------|------|------|------|--------------|------|------|------|------|--------------|--|--|--|--|
| Programme général des rencontres          |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |  |  |  |  |
| BOTOLAPRO 2 INWI 2021/2022                |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |      |      |      |      |              |  |  |  |  |
| 1ère Journée                              |      |      |      |      | 2ème Journée |      |      |      |      | 3ème Journée |      |      |      |      | 4ème Journée |      |      |      |      | 5ème Journée |  |  |  |  |
| SM  | MAT  | UTS  | CJBG | SM   | TAS          | UTS  | RCAZ | SM   | IFK  | MAT          | SM   | CJBG | UTS  | TAS  | SM           | RCAZ | UTS  | IFK  | SM   |              |  |  |  |  |
| CJBG                                      | IFK  | KACM | SM   | KACM | RCAZ         | CJBG | TAS  | KACK | TAS  | USBO         | IFK  | CJBG | SM   | KACM | RCAZ         | KACK | KAC  | CJBG | MAT  |              |  |  |  |  |
| RCAZ                                      | KACM | TAS  | IFK  | RCAZ | CJBG         | TAS  | KACK | TAS  | USBO | IFK          | CJBG | SM   | KACM | RCAZ | KACK         | TAS  | USBO | TAS  | KACM |              |  |  |  |  |
| RCM                                       | KSM  | MAT  | ASS  | RCM  | WAF          | MAT  | CAK  | RCM  | RCAZ | IFK          | RCM  | RCM  | ASS  | MAT  | WAF          | RCM  | CAK  | MAT  | RCAZ |              |  |  |  |  |
| OD  | UTS  | KSM  | CAK  | OD   | MAT          | RCM  | ASS  | OD   | WAF  | IFK          | OD   | OD   | ASS  | RCM  | WAF          | OD   | ASS  | RCM  | WAF  |              |  |  |  |  |
| ISM                                       | USBO | USBO | OD   | IFK  | UTS          | USBO | SM   | ISM  | KSM  | RCM          | USBO | ISM  | OD   | USBO | UTS          | SM   | SM   | USBO | RCM  |              |  |  |  |  |
| ASS                                       | WAF  | IFK  | RCM  | ASS  | IFK          | RCM  | OD   | ASS  | CJBG | IFK          | ASS  | OD   | IFK  | RCM  | ASS          | OD   | IFK  | CJBG | ASS  |              |  |  |  |  |
| CAK                                       | TAS  | WAF  | RCAZ | CAK  | USBO         | WAF  | SM   | CAK  | UTS  | RCM          | CAK  | UTS  | RCM  | WAF  | USBO         | CAK  | SM   | WAF  | UTS  |              |  |  |  |  |
| UTS                                       | RCM  | SM   | UTS  | UTS  | ASS          | SM   | CJBG | UTS  | TAS  | RCM          | UTS  | UTS  | SM   | ASS  | UTS          | CJBG | SM   | TAS  | UTS  |              |  |  |  |  |
| CJBG                                      | OD   | KACM | IFK  | CJBG | CAK          | KACK | UTS  | CJBG | MAT  | RCM          | CJBG | IFK  | KACM | CAK  | CJBG         | UTS  | KACM | MAT  | CJBG |              |  |  |  |  |
| RCAZ                                      | ISM  | TAS  | RCM  | RCAZ | OD           | TAS  | WAF  | RCAZ | SM   | RCM          | RCAZ | RCM  | TAS  | OD   | RCAZ         | WAF  | TAS  | SM   | RCAZ |              |  |  |  |  |
| MAT                                       | TAS  | MAT  | USBO | RCM  | MAT          | IFK  | KACM | RCM  | KACM | RCM          | MAT  | USBO | MAT  | MAT  | SM           | RCM  | IFK  | MAT  | KACM |              |  |  |  |  |
| KSM                                       | SM   | OD   | RCM  | RCM  | MAT          | RCM  | USBO | OD   | ASS  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  |              |  |  |  |  |
| USBO                                      | ASS  | ISM  | CJBG | USBO | KACM         | SM   | OD   | ISM  | CAK  | RCM          | USBO | ISM  | OD   | USBO | CJBG         | IFK  | KACM | USBO | OD   |              |  |  |  |  |
| IFK                                       | CAK  | ASS  | RCAZ | IFK  | TAS          | ASS  | KAC  | IFK  | USBO | RCM          | USBO | IFK  | RCAZ | ASS  | TAS          | IFK  | RCM  | ASS  | USBO |              |  |  |  |  |
| WAF                                       | KACM | CAK  | WAF  | WAF  | SM           | CAK  | RCAZ | WAF  | KSM  | RCM          | WAF  | WAF  | WAF  | WAF  | WAF          | WAF  | WAF  | WAF  | WAF  |              |  |  |  |  |
| OD  | SM   | UTS  | MAT  | SM   | RCM          | UTS  | WAF  | SM   | ASS  | RCM          | OD   | OD   | OD   | OD   | OD           | OD   | OD   | OD   | OD   |              |  |  |  |  |
| KACM                                      | CJBG | CJBG | TAS  | KACM | RCM          | CJBG | USBO | KACK | CAK  | RCM          | CJBG | IFK  | KACM | USBO | CJBG         | CAK  | KACM | CJBG | KACM |              |  |  |  |  |
| TAS                                       | RCAZ | RCAZ | RCM  | TAS  | ASS          | RCAZ | IFK  | TAS  | OD   | RCM          | TAS  | RCM  | RCM  | RCM  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  |              |  |  |  |  |
| MAT                                       | WAF  | RCM  | USBO | MAT  | RCAZ         | KAC  | TAS  | MAT  | RCM  | RCM          | MAT  | USBO | RCM  | RCM  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  |              |  |  |  |  |
| RCM                                       | IFK  | OD   | KACM | RCM  | CJBG         | OD   | CJBG | RCM  | UTS  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  | RCM          | RCM  | RCM  | RCM  | RCM  |              |  |  |  |  |
| USBO                                      | UTS  | ISM  | SM   | USBO | WAF          | SM   | MAT  | USBO | RCAZ | RCM          | USBO | ISM  | SM   | RCM  | RCAZ         | USBO | RCM  | USBO | USBO |              |  |  |  |  |
| ASS                                       | ISM  | ASS  | CAK  | IFK  | UTS          | ASS  | KACK | IFK  | ISM  | RCM          | USBO | ASS  | UTS  | IFK  | KACK         | ASS  | ISM  | IFK  | IFK  |              |  |  |  |  |
| CAK                                       | RCM  | WAF  | IFK  | CAK  | OD           | CAK  | SM   | WAF  | CJBG | RCM          | CAK  | IFK  | WAF  | OD   | CAK          | SM   | CAK  | CJBG | WAF  |              |  |  |  |  |

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance avec des perspectives sociales et démocratiques



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة  
رمز مرشحات و مرشحي  
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية